

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Quarante et unième séance – Lundi 22 janvier 2007, à 20 h 30

**Présidence de M. Roberto Brogini, président**

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. André Hediger*, maire, *M. Christian Ferrazino*, conseiller administratif, *M<sup>mes</sup> Vera Figurek*, *Béatrice Graf Lateo*, *Nelly Hartlieb*, *MM. André Kaplun* et *Vincent Schaller*.

Assistent à la séance: *M. Patrice Mugny*, vice-président, *MM. Pierre Muller* et *Manuel Tornare*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 5 janvier 2007, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 16 janvier, mercredi 17 janvier et lundi 22 janvier 2007, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

**Le président.** Nous sommes saisis d'une motion d'ordre de M. Deshusses, qui demande de lier deux objets inscrits à notre ordre du jour qui concernent l'Euro 2008. Il s'agit de la résolution R-94, «La Ville ne défend et ne finance que le sport pour toutes et tous», et de la motion M-658, «Pour un Euro 2008 adapté à la ville et écoresponsable».

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée sans opposition (quelques abstentions).**

### 3.a) Résolution du 7 juin 2006 de M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent et M. Alain Dupraz: «La Ville ne défend et ne finance que le sport pour toutes et tous» (R-94)<sup>1</sup>.

#### *PROJET DE RÉOLUTION*

Considérant:

- que, en 2002, le gouvernement fédéral a trompé le parlement, soit par calcul, soit par incompétence, en s'engageant seul au nom du peuple à supporter les frais relatifs à l'organisation de matches internationaux de l'Eurofoot 2008 à hauteur de quelques millions, tout en demandant aujourd'hui qu'on lui alloue plus de 180 millions de francs;
- que le Conseil d'Etat genevois avait alors félicité le gouvernement fédéral pour ce choix et qu'il s'était engagé, sans aucune analyse financière, à collaborer pour la part devant revenir à notre canton;
- que, en 2006, le Conseil d'Etat, tout en déclarant qu'il ne pratiquerait aucune réduction des prestations, a mis en œuvre des coupes claires et iniques à hauteur de 8 millions de francs dans l'aide sociale aux plus démunis, sous prétexte d'équilibrer son budget;

---

<sup>1</sup> Annoncée, 291.

- que ce même Conseil d'Etat se prépare pourtant aujourd'hui à proposer au peuple d'avaliser une dépense de l'ordre de 10 à 20 millions de francs pour les trois matches prévus à Genève;
- que la Ville, qui investit déjà beaucoup pour permettre et développer le sport populaire, notamment le football, sera inévitablement sollicitée pour éponger une part de cette nouvelle et importante facture;
- que la Ville n'a pas vocation de collaborer au développement de compétitions professionnelles qui ignorent, dans la pratique, les questions éthiques, non seulement en termes financiers, mais aussi en termes de marché humain de joueurs, de corruption, de dopage, voire de prostitution, réalités qui gangrènent ces nouveaux jeux du cirque;
- que la Ville n'a pas non plus vocation de favoriser le développement d'une manifestation émotionnelle aux relents nationalistes et racistes qui se déroule dans les tribunes et en dehors des stades, en parallèle à celle qui se déroule sur le terrain,

le Conseil municipal décide que la Ville de Genève ne contribuera en aucune manière aux dépenses induites par l'organisation des matches de l'UEFA sur le territoire du canton.

**3.b) Motion du 29 novembre 2006 de M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, M. Gérard Deshusses, M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Christiane Olivier, Nicole Bobillier, Annina Pfund, Monique Cahannes, Martine Sumi-Viret, Béatrice Graf Lateo, MM. Jean-Charles Rielle, Jean-Louis Fazio, Olivier Coste, David Metzger, Roman Juon, Thierry Piguët et David Carillo: «Pour un Euro 2008 adapté à la ville et écocompatible» (M-658)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que l'Euro de football compte parmi l'un des événements sportifs les plus importants d'Europe et du monde;
- qu'à cette occasion des millions de femmes et d'hommes se rassemblent, assistent aux compétitions sportives mais aussi flânent en touristes dans les villes qui les accueillent;

---

<sup>1</sup> Annoncée, 3208.

- qu'en 2008 c'est l'Autriche et la Suisse qui coorganisent le championnat (Euro 2008);
- qu'en Suisse l'Euro 2008 se déroulera dans les villes de Genève, Bâle, Berne et Zurich;
- qu'à Genève se joueront trois matches, les 7, 11 et 15 juin 2008;
- qu'à Genève le Canton et les communes concernées ont décidé de profiter de cet événement sportif pour améliorer leur image en Suisse et à l'étranger, mais également pour fédérer les habitants et visiteurs autour d'une aventure sportive collective;
- que la Ville de Genève est particulièrement concernée puisque, à l'instar de ce qui s'est produit durant la Coupe du monde de football 2006, la plaine de Plainpalais se transformera, du 7 au 29 juin 2008, en lieu d'accueil des manifestations liées à l'Euro 2008 et que, par ailleurs, le centre sportif du Bout-du-Monde a été choisi pour accueillir les campeurs et campeuses Euro 2008,

le Conseil municipal, désireux que les événements sportifs et festifs se déroulent au mieux, dans un climat détendu et bon enfant, mais également soucieux des externalités négatives inévitablement produites par les matches et autres réjouissances, parmi lesquelles on citera la hausse du trafic, l'augmentation quantitative des déchets produits, les nuisances sonores et les risques accrus de comportements violents, demande au Conseil administratif:

- de l'informer régulièrement de l'état des réflexions et des décisions prises avec les autres collectivités publiques (Canton, communes) quant à l'accueil de l'Euro 2008;
- dans le cadre de ce projet, de veiller à ce que l'augmentation du volume du trafic soit absorbée autant que faire se peut par les transports publics (notamment des bus spéciaux et directs à destination du stade) et des incitations à la mobilité douce;
- d'insister auprès de GE foot 08 afin que la production de déchets soit réduite au minimum et que l'incitation au recyclage soit la règle;
- d'accorder une attention particulière à la sécurité et aux mesures organisationnelles, tout en évitant que l'Euro 2008 constitue un événement militaire;
- de s'assurer de la transparence des coûts pour l'ensemble du projet et de définir qui assume quel type de charge financière (Confédération, Canton, Ville, FIFA, etc.). Pour cela, de présenter avec anticipation au Conseil municipal un document qui fasse état de tous les coûts directs et indirects pour la Ville (du Service d'incendie et de secours, de maintien de l'ordre, d'élimination des déchets, de mise à disposition des espaces et du matériel de fête, notamment);

- de prendre langue avec les autres villes suisses afin de voir quelles sont les synergies possibles et, à terme, d’instituer un organe de coordination commun aux quatre sites de compétition (Bâle, Berne, Genève et Zurich) qui pourrait échanger sur la planification, la réalisation et l’évaluation de l’Euro 2008 en Suisse.

**Le président.** Je suis d’ores et déjà saisi de deux amendements. L’un vient de M<sup>me</sup> Gaillard-Iungmann, qui demande de transformer la résolution R-94 en motion. L’autre est signé de MM. Bertrand et Dupraz, ainsi que de M<sup>me</sup> Perler-Isaaz, et il vise à ajouter une deuxième invite à la résolution. Je vous le lis:

*Projet d’amendement*

«Le Conseil municipal demande que le Conseil administratif fasse la lumière sur la décision du Conseil d’Etat d’attribuer 11 millions de francs du Fonds d’équipement communal au bouclage du financement du Stade de Genève, décision apparemment favorablement préavisée par l’Association des communes genevoises, et examine toutes les possibilités d’opposition, étant donné que cette décision va clairement à l’encontre du scrutin populaire exprimé le 24 avril 2005 par le corps électoral de la Ville de Genève.»

*(La présidence est momentanément assurée par M. Pierre Maudet, vice-président.)*

**M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent** (AdG/SI). La résolution R-94 a été déposée il y a six mois déjà, au mois de juin 2006, et le fait qu’elle soit traitée aujourd’hui seulement ne nuit en rien à sa valeur. Au contraire! Les récents événements liés au stade de la Praille et à l’effacement quelque peu magique de la dette de 11 millions de francs de la Fondation du Stade de Genève par le Fonds d’équipement communal (FEC) – donc indirectement par les communes elles-mêmes et par la Ville de Genève – nous prouvent, si besoin était, que nous avons eu plus que raison de prévoir une opposition à un financement abusif de l’Eurofoot par la municipalité de Genève.

En effet, vous le savez, la population a dit non à 73% à un financement supplémentaire du stade par la Ville de Genève et à 2,5 millions de francs supplémentaires destinés à payer des travaux. Mais, contre cette volonté populaire, le FEC a alloué une somme de 3 millions de francs – pris à la Ville de Genève – qui ont servi à éponger la dette de la fondation privée, et cela sans que le Crédit suisse, ni Jelmolli, ni la Fondation Hippomène ne mettent la main à la poche.

Sommes-nous en démocratie, Mesdames et Messieurs? Que valent donc les fleurons de notre démocratie directe, que tout le monde nous envie, l'initiative et, dans le cas présent, le référendum, si les conseillers et magistrats qui nous gouvernent ne respectent plus les décisions populaires? A quoi sert ce parlement?

*Une voix.* Bravo!

*M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent.* A quoi servent nos motions, nos résolutions si, par derrière, ceux et celles qui tiennent les ficelles servent d'autres intérêts que l'intérêt public?

Racket et déni de démocratie, voilà ce que sont à nos yeux les 11 millions de francs alloués à la Fondation du Stade de Genève. D'une part, parce que les travaux et les coûts ont été gonflés pour atteindre le double du prix de 60 millions. D'ailleurs, nous l'avons vu en commission des finances, certains travaux n'avaient même pas été commandés. D'autre part, déni de démocratie, parce que la volonté populaire n'a pas été respectée.

Pour en revenir à la motion que nous traitons maintenant – initialement la résolution R-94 – le problème est le même. Le racket des collectivités publiques continue. Cette motion demande que Genève ne contribue en aucune manière, sinon par les prestations usuelles que la Ville doit à toute manifestation, aux dépenses induites par l'organisation des matches de l'Union des associations européennes de football (UEFA) sur le territoire du canton.

Lors de la décision prise par le Conseil fédéral, les frais étaient estimés à 10 millions de francs, frais à la charge des collectivités publiques. Ils sont estimés maintenant à 200 millions de francs, 20 fois plus, et ils pourraient atteindre les 20 millions pour le Canton de Genève. Pour payer quoi, Mesdames et Messieurs? Nul ne le sait. Et c'est sur cet élément-là que nous voulons attirer l'attention, c'est-à-dire que le gouvernement fédéral accepte sans aucun plan financier, sans savoir exactement pourquoi déboursier sans ciller 20 millions de francs, que l'Etat de Genève suive sans aucune réflexion supplémentaire ni budget précis, alors même que l'on nous assomme de réductions de prestations à la population, que les plus démunis, les invalides voient leurs prestations baisser et que le Conseil d'Etat rivalise d'ingéniosité pour inventer plus de 100 mesures pour économiser sur le dos des hôpitaux, des établissements médico-sociaux (EMS), des écoles et de toutes les autres subventions sociales!

De qui se moque-t-on? L'Etat de Genève préfère donner 20 millions de francs à une organisation multimillionnaire, dont les recettes, en 2004, pour l'Eurofoot, ont atteint 1,3 milliard de francs, dont les recettes, bon an mal an, en prestations publicitaires et en ventes de retransmissions de matches, atteignent les 465 mil-

lions de francs! Et cela alors même que les retombées financières – retour fiscal sur investissement toujours difficilement calculable – ne seront que de 10% pour Genève, selon M. Mark Muller lui-même.

L'Etat de Genève préfère donc donner cet argent à l'UEFA alors même que les frais de sécurité de ce sport à hauts risques, devenu actuellement le *foot business*, ne seront pas assumés par ceux qui le promeuvent, par ceux qui acceptent ces débordements de violences racistes et xénophobes. Non, ces frais de sécurité seront assumés par les collectivités publiques, collectivités qui en subissent les nuisances.

A qui donne-t-on ainsi, Mesdames et Messieurs, en fermant les yeux, pour couvrir et financer des comportements antisociaux? Allons-nous rester indifférents, alors que nos impôts sont ainsi détournés de leur but initial, que nos caisses sont vidées pour remplir celles d'une organisation privée – milliardaire – que nos conseillers d'Etat se détournent des plus faibles et refusent de répondre aux besoins de la population pour ramper devant la puissance financière, tels les serviles pourvoyeurs d'une organisation maffieuse?

En conclusion, je vous demanderai de faire bon accueil à notre texte et de ne pas écouter les sirènes qui refusent de voir dans ce racket organisé des collectivités publiques autre chose qu'un détournement de fonds et qui nous parlent de sport là où il n'y a plus que corruption, argent, violences et racisme. (*Applaudissements.*)

*(La présidence est reprise par M. Roberto Broggin, président.)*

**M. Alain Dupraz** (T). Je voudrais quand même soutenir les propos de ma camarade Gisèle Thiévent et préciser que, pour nous, il est bien que des matches aient lieu ici, à Genève. Nous n'y sommes pas opposés. Mais le Parti du travail s'est toujours prononcé en faveur du sport pour tous. Dans toutes nos prises de position concernant le sport, nous nous sommes toujours opposés au sport fric, c'est-à-dire aux matches qui sont payants pour des organisations comme l'Euro-foot. Mais nous ne sommes pas opposés, évidemment, à la présence de cette manifestation à Genève.

Toutefois, nous sommes absolument opposés à une chose, aux frais induits. En effet, nous ne voulons pas que la collectivité paie pour des organisateurs comme l'UEFA, qui, eux, bénéficieront des retombées plus que sensibles des retransmissions télévisuelles. Ce n'est pas à la Ville de Genève de financer indirectement une manifestation de ce type. Voilà ce que je voulais ajouter pour notre parti.

*Préconsultation*

**M. Jean-Marc Froidevaux (L).** Pour ma part, je crois que malgré les scandales qui ont émaillé la vie du Stade de Genève, quand on rappelle qu'ils ont pour origine la Ville de Genève et un magistrat ce soir absent – juste pudeur – qui émane pourtant des rangs de ceux-là mêmes qui aujourd'hui osent parler, je les cite, d'un Conseil d'Etat rampant devant les organisations financières maffieuses, mais quel culot! Mais quel culot quand on sait que ce problème n'a d'autres causes que les errances d'un magistrat de l'Alliance de gauche, que rien ne se serait passé si celui-ci avait géré avec le minimum de bienséance le crédit, le projet et l'ensemble du stade! Et voici que ce sont ceux-là mêmes qui ont posé le problème qui prétendent donner des leçons d'orthodoxie – «maffieuses», ont-ils dit – des leçons de morale.

Prenons les choses par le bon bout. D'abord, ce stade est beau et nous avons de bons motifs d'en être fiers. Nous avons de bons motifs d'en être fiers quand il accueille une manifestation sportive, à l'image, par exemple, des 16 000 spectateurs qui ont assisté, il y a dix jours, au match de rugby qui s'est particulièrement bien passé. Nous aurons également l'occasion d'en être fiers dans un temps futur peut-être, quand notre club de foot local saura de nouveau enflammer le public de ce stade, dans une joie bon enfant.

Mais nous avons peut-être des motifs d'inquiétude. Le motif d'inquiétude, c'est, en effet, le gaspillage des fonds publics. J'aimerais quand même rappeler à ce Conseil que nous avons voté, dans une large majorité, le soutien à un paiement de 2,5 millions de francs qui avait l'avantage de permettre un PPP, un partenariat public-privé. Et là encore, c'est l'Alliance de gauche, avec une certaine conception de la démagogie, qui a lancé un référendum en disant non au «foot fric» notamment.

Toujours ces mêmes phrases... Ce Conseil d'Etat rampant devant les organisations financières maffieuses, des phrases qu'ils aiment bien, qui ne veulent rien dire, mais qui sont surtout particulièrement insultantes à l'égard de vos propres magistrats. Indépendamment de cela, les référendaires ont obtenu que la population se dresse, à la faveur d'arguments faciles, contre le paiement de 2,5 millions de francs.

Nous aurions payé ces 2,5 millions et les partenaires privés auraient assuré la différence. Mais voilà, vous avez voulu que la population dise non. Alors, évidemment, les partenaires privés, eux aussi, ont tenu parole et ont dit que, dans ces conditions, ils ne paieraient pas la différence.

C'est évidemment extrêmement triste. Mais cela ne résout encore aucun problème, parce que, entre-temps, qui s'est préoccupé du stade? Qui donne le sentiment d'avoir pris son bâton de pèlerin pour aller chercher les fonds nécessaires



à la sauvegarde d'un instrument que les collectivités publiques, toutes ensemble, ont payé plus de 50 millions de francs? Quel effort a été fait par quelques municipalités pour trouver des solutions? Il faut bien reconnaître une certaine désillusion. Que pouvait-il alors advenir, sinon la vente du stade et sa mise on ne sait en quelles mains?

Mais, évidemment, dans une telle hypothèse, les 50 millions de francs investis au titre des fonds publics étaient en totalité perdus. Qu'y avait-il en conséquence de plus sage que de chercher un habillage qui permette de sauver cet investissement public? Quelle turpitude voyez-vous de la part d'un Conseil d'Etat qui, au moins, a eu le mérite de prendre la mesure du désastre?

On nous dit aujourd'hui: «Oh là là... on veut toute la lumière!» Mais si vous voulez toute la lumière, il n'y a aucune raison que vous ne l'ayez pas, parce que cette lumière, il y a lieu d'en être fiers, même si c'est un Conseil d'Etat de gauche qui en est à l'origine au demeurant. Mais je crois que nous pouvons tous ici être heureux qu'une solution soit trouvée.

Nous pouvons et nous devons être d'autant plus heureux que personne, je le répète, n'a fait le moindre effort pour essayer de trouver une solution, même apparemment le Conseil administratif, qui, dans cette affaire, semble s'être tiré des flûtes d'une manière raisonnablement heureuse. Pour une fois qu'on ne lui reproche rien, il faudrait peut-être que nous l'applaudissions...

Dans l'ensemble de ces circonstances, il y a lieu, je crois, de se féliciter que la solution du stade ait été trouvée. Une solution certes en dehors du contrôle démocratique, mais cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas démocratique. Si vous voulez mettre en cause le fait d'être en dehors du contrôle démocratique, c'est moins le Stade de Genève qu'il faut attaquer que le principe même d'un certain nombre de fonds mis à la disposition des autorités publiques, municipales ou cantonales.

Par exemple, nous sommes très heureux de financer le Musée d'ethnographie à l'aide d'un fonds privé. Est-ce que nous nous interrogeons pour savoir quel est le pouvoir démocratique de la population par rapport au caractère essentiel de l'apport du Fonds Lancoux dans l'initiation et la réalisation du projet? J'entends que vous soutenez que je digresse... Ce n'est pas vrai! Le problème du contrôle démocratique est celui-là, mais il faut bien se rendre compte que ces fonds ont une vertu: ils nous sauvent souvent quand, en politique, nous nous révélons ne pas être bons et que nous nous prenons les pieds.

Cela s'est bien passé dans le cas du stade et le FEC permet à chacun de considérer finalement qu'une solution heureuse a été trouvée. Nous n'avons pas d'autre regard sur cette solution que de se dire: «Ouf!» Peut-être même, pour les plus optimistes: «Tant mieux...» Dans ces circonstances, il n'y a vraiment pas lieu de chercher des problèmes là où il n'y en a pas. (*Applaudissements.*)

**M. René Winet (R).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je ne veux pas m'exprimer sur le sujet fort bien développé par M<sup>e</sup> Froidevaux, mais sur la résolution présentée ce soir par M<sup>me</sup> Thiévent et M. Dupraz, une résolution qui n'a évidemment pas convaincu notre groupe radical.

Cette résolution met en doute le succès de l'Eurofoot et elle ignore complètement les retombées économiques de cette importante manifestation pour notre ville. Vous prétendez, dans le cinquième considérant, que la Ville investit déjà beaucoup pour le sport populaire, notamment le football. Mais, après une analyse approfondie du budget des subventions, nous constatons que cet argument n'est pas pertinent.

En effet, les subventions sont allouées aux clubs de manière arbitraire, puisque près de la moitié d'entre elles sont attribuées à l'Association du Servette FC. Pouvez-vous me dire s'il s'agit bien d'un club de football amateur? Nous n'en avons pas les preuves... L'autre moitié des subventions vont à quatre clubs, alors que la ville en compte douze au total.

Le groupe radical ne comprend pas cette répartition. Le FC Servette a inscrit cinq équipes de juniors avec un effectif de 167 joueurs licenciés, alors que Urania Genève Sport (UGS) compte 206 joueurs et touche seulement 60 000 francs. Quant au FC City, avec six équipes et 341 joueurs, il ne touche rien du tout.

Ne faudra-t-il pas commencer par mieux répartir les subventions aux clubs? Une fois toutes les subventions allouées aux différentes disciplines, il reste 1 million de francs, soit 21% de l'enveloppe totale du magistrat, pour soutenir les diverses manifestations sportives, comme, par exemple, l'arrivée du Tour de Romandie ou du Tour de Suisse. Soit dit en passant, ce sont des sports professionnels...

L'Eurofoot est une manifestation de niveau européen qui attire les passionnés de football – dans tout le bon sens du terme. Il n'y a pas que les hooligans ou des gens animés de mauvaises intentions qui viendront à Genève pour voir ces matches, mais des passionnés de football de l'Europe entière.

Le groupe radical vous demande de ne pas entrer en matière sur cette résolution et d'attendre une proposition officielle du Conseil administratif à ce sujet.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S).** Mesdames et Messieurs, les socialistes ne voteront pas, ce soir, la résolution de M<sup>me</sup> Thiévent et de M. Dupraz, parce que, pour nous, la voter serait vraiment faire preuve d'un déni de réalité. J'irais même plus loin, pour nous socialistes, ce serait tromper les habitants de la ville en leur disant qu'on va pouvoir agir aujourd'hui. En effet, vous demandez que «le Conseil municipal décide que la Ville de Genève ne contribuera en aucune manière aux

dépenses induites par l'organisation des matches de l'UEFA sur le territoire du canton».

Mais, Mesdames et Messieurs, il y a aujourd'hui une réalité et nous sommes bien obligés de le reconnaître – que cela nous plaise ou non – l'Euro 2008 est coorganisé par la Suisse et l'Autriche. Des villes organisatrices accueilleront ces matches et, parmi elles, il y a Bâle, Berne, Zurich, mais aussi Genève. Que nous le voulions ou non, Genève organise trois matches dont nous connaissons déjà les dates, inscrites d'ailleurs dans la motion M-658 déposée par les socialistes, à savoir les 7, 11 et 15 juin 2008.

En outre, dans le projet officiel de Genève accepté par le Conseil d'Etat, deux lieux sont centraux, nous l'avons lu notamment dans la presse locale: la plaine de Plainpalais pour toutes les manifestations d'ordre festif et le centre sportif du Bout-du-Monde, choisi comme lieu d'accueil pour les campeuses et les campeurs de l'Euro 2008. Nous ne pouvons donc pas dire aujourd'hui que la Ville ne devra contribuer en aucune manière aux dépenses induites, puisque nous savons désormais qu'elle contribuera.

Les socialistes de la Ville de Genève ont déposé, à l'instar de leurs collègues socialistes des autres villes qui accueilleront des matches, Bâle, Berne et Zurich, une motion – c'est pourquoi elle est signée par les seuls socialistes – qui demande le respect de certains principes, parmi lesquels une information régulière sur les manifestations sportives de la part des responsables politiques.

Pour notre part, nous socialistes, nous avons posé, en commission des finances et en commission des sports et de la sécurité, plusieurs questions aux magistrats relatives aux coûts induits par l'Euro 2008. Nous avons eu notamment un magistrat, M. Hediger – le magistrat répondant sur les manifestations – qui, sur bon nombre de questions, a eu des difficultés à être précis. Mais il nous semble important que le parlement municipal reçoive des réponses très claires aux questions qui se poseront, et qui se posent déjà.

Nous demandons aussi, pour la durée de ces manifestations qui s'étendront sur près d'un mois dans notre ville, une incitation très sérieuse à la mobilité douce et de prévoir le maximum de transports publics et de navettes. Nous réclamons, de la part des organisateurs, une incitation très forte au recyclage pour toutes les manifestations festives. Nous le savons, ce concept est en principe obligatoire pour celles qui sont organisées par la Ville – nous pensons notamment à la Fête de la musique – et cela devra être le cas également durant l'Euro 2008.

Nous demandons aussi des mesures de sécurité extrêmement bien pensées. Elles ne devront pas s'apparenter à un événement militaire, comme nous avons malheureusement eu l'occasion de le voir à d'autres moments en ville de Genève.

Nous demandons une transparence des coûts. Aujourd'hui, nous peinons à connaître le coût exact de l'Euro 2008 pour notre municipalité. Or une comptabilité précise sur les coûts directs et indirects pour la Ville est un élément important. Enfin, nous demandons aux responsables politiques actuels de collaborer avec les autres villes organisatrices, parce que – M. Winet l'a dit – cette manifestation attirera énormément de personnes. Des synergies sont certainement à mettre en place avec les autres villes de Suisse. Nous espérons vraiment que les revendications de la motion seront votées à l'unanimité.

Nous n'avons pas envie de nous prononcer à ce stade sur le fond ni sur l'ensemble des considérants de la résolution déposée par A gauche toute! et, pour les socialistes, ce sera donc un refus d'entrer en matière, pour la simple raison que l'unique invite est impraticable. Aujourd'hui, même si nous avons une majorité pour la voter, Mesdames et Messieurs, cela n'aurait pas de sens. L'Euro 2008 aura lieu et Genève, avec d'autres villes, accueillera bon nombre de manifestations.

Des riverains de la plaine de Plainpalais se sont émus, et à juste titre, des nuisances qui pourraient être occasionnées et nous saluons le magistrat Tornare, qui les a écoutés très attentivement, parce que, pour nous socialistes, leurs revendications ne sont pas à négliger. Nous demandons au Conseil administratif de travailler en bonne intelligence et de s'assurer que les règles voulues par cette motion socialiste – que nous espérons voir acceptée – soient appliquées.

Ces règles nous permettront de constater, à l'issue de l'Euro 2008, que toutes ces manifestations se seront bien déroulées, non seulement dans un esprit bon enfant mais, en plus, dans une transparence financière et dans un respect environnemental irréprochable. Nous pensons pouvoir agir en ce sens et nous demandons au Conseil administratif de le faire.

En résumé, Mesdames et Messieurs, nous refuserons la résolution de A gauche toute! En revanche, nous vous invitons à voter la motion socialiste.

**M. Guy Dossan (R).** Sur le fond de la résolution R-94, il n'y a pas grand-chose à ajouter aux propos de M<sup>me</sup> Salerno, avec qui nous serons d'accord, une fois n'est pas coutume, il est vrai. Nous abondons dans son sens, parce que nous devons être réalistes. Nous ne pouvons pas faire autrement que d'accepter l'Euro 2008. Cela déplaît à certains, mais, malheureusement, ils doivent faire leur deuil et se dire que Genève n'est pas un village de Gaulois irréductibles, comme ils le souhaiteraient...

J'entends notre collègue Dupraz dire que, certes, les gens viendront, mais qu'il ne faudrait surtout pas que cela coûte... Mais, il ne faut pas rêver! A un moment donné, on ne peut pas avoir le beurre, l'argent du beurre, le papier pour emballer le beurre, et encore la crémère... (*Exclamations.*) Si nous acceptons les

gens, nous devons aussi avoir ce qui n'est pas bon. Comme l'a dit mon collègue Winet, il y aura des retombées économiques extrêmement importantes et, d'un autre côté, l'aspect négatif. Nous devons aussi ouvrir notre portefeuille. Nous ne pouvons pas tout avoir.

Nous soutiendrons évidemment ce qu'a dit M<sup>me</sup> Salerno en votant la motion socialiste. Elle nous paraît en effet empreinte de bon sens et pleine de raison. Ce qu'elle demande est parfaitement faisable: une information, une collaboration fructueuse entre toutes les autorités qui seront parties prenantes dans cet événement.

Si nous revenons à l'amendement de l'Alliance de gauche au sujet du financement du Stade de Genève, notre collègue Froidevaux a déjà dit beaucoup de choses. La réalisation du stade a été chaotique – c'est un euphémisme – mais la faute à qui? On parle toujours des mêmes... C'est vrai, le Conseil d'Etat a accepté l'Euro 2008, mais il ne pouvait pas faire autrement. Pardonnez-moi, mais ce Conseil d'Etat n'est pas le nôtre, notre collègue Froidevaux l'a dit. Si je ne me trompe pas, il est toujours à majorité de gauche... Il a été mis devant le fait accompli, comme nous l'avons dit, puisque c'était une décision du gouvernement fédéral, mais il a au moins été raisonnable, il a compris qu'il ne pouvait pas faire autrement et il va de l'avant.

Maintenant, à propos du tour de passe-passe pour financer ce qui manquait dans le stade, Mesdames et Messieurs, vous parlez de déni de démocratie... Mais un conseil est responsable du FEC et la Ville y est représentée. On parle de l'Association des communes genevoises (ACG), mais la Ville y est aussi représentée. Je pense que ces décisions ont probablement été prises en parfaite démocratie... (*Protestations.*) Nous nous réjouissons d'entendre nos magistrats... Ils étaient présents, ils ont défendu la Ville, mais ils ont été mis en minorité. Certes, c'est regrettable, mais il s'agit aussi d'une assemblée démocratique dont la Ville fait partie. La Ville a été mise en minorité, il faut en prendre note, même si c'est un petit peu ennuyeux.

Mais le plus ennuyeux, c'est ce qu'a dit notre collègue Froidevaux tout à l'heure. Il existait un partenariat privé-public. Ce partenariat a été mis à mal. Par qui? Toujours par la même fraction! Nous aurions payé 2,5 millions de francs, nous payons 3 millions. Que ceux qui ont lancé le référendum et qui l'ont gagné se prennent par la barbichette: c'est l'arroseur arrosé! Nous sommes désolés, les magistrats de la Ville ont peut-être été mis en minorité par une décision démocratique, mais c'est ainsi.

Nous perdons plus que ce que nous aurions pu gagner, tant pis... Il faut faire avec ce que nous avons. Une seule chose ravit le groupe municipal radical: le stade, au moins, est sauvé! Sinon, nous aurions fait face à je ne sais quelle situation, qui aurait pu durer encore des années. Nous aurions certainement fini plus

mal que les 3 millions de francs que la Ville devra payer, peut-être malgré elle, aujourd'hui. Pour cette raison, nous refuserons la résolution R-94 et les amendements, et nous accepterons la motion socialiste.

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Je commencerai par la résolution de l'Alliance de gauche, notamment par son amendement qui concerne le financement du stade. Il n'est pas possible de passer tout droit sur le déroulement des événements. Une saga se termine aujourd'hui et les choses sont arrivées comme les Verts l'avaient prédit depuis le début, au moment du vote de ce crédit. Nous avions dit que le plan financier ne serait pas tenu et ce fut largement le cas. Ce crédit a été voté par vous, Messieurs de la droite, et vous saviez que ce plan ne serait pas tenu!

*Une voix.* Nous n'avons pas la majorité...

*Une voix.* Ne te laisse pas déstabiliser! (*Brouhaha.*)

*M. Mathias Buschbeck.* Aujourd'hui, à la suite d'un vote populaire qui avait vu le refus d'attribuer cet argent, on parvient à boucler ce crédit par un tour de passe-passe non démocratique, puisque le peuple ne pourra pas se prononcer. Mais ce n'est pas normal. Les citoyens de la Ville ont dit qu'ils ne le voulaient pas.

On avait assuré que les privés participeraient à hauteur bien plus importante, mais ils ne sont plus là. A la Fondation du Stade de Genève, il n'y a plus que deux partenaires, l'Etat de Genève et la Ville de Lancy. Où sont passés les privés? Ils sont partis! (*Protestations.*) Alors, c'est un peu facile de nous parler de partenariat aujourd'hui.

Nous voudrions savoir ce qui s'est passé par rapport à ce vote pour le FEC. Cet amendement ne demande rien d'autre que la transparence soit faite et que nous sachions qui a voté quoi et comment les choses se sont passées. En effet, pour le monde politique, ce n'est pas franchement joli... Nous avons de nouveau l'impression qu'une certaine classe s'est arrangée, se mettant d'accord pour voter cela et pour empêcher que le peuple se prononce. Pour cette raison, nous soutiendrons l'amendement.

Quant à l'invite originale de la résolution, nous serons beaucoup plus partagés, parce qu'elle est effectivement irréalisable aujourd'hui. La Ville participe déjà de façon responsable, comme l'a dit M<sup>me</sup> Salerno, à l'organisation – qu'on le veuille ou non – aux groupes de travail, à la sécurité et à l'aménagement de toutes les manifestations sportives. Il serait irresponsable de faire l'autruche.

Néanmoins, après ce qui s'est passé pour le stade, nous ne pouvons pas simplement voter tête baissée les crédits alloués à l'Euro 2008. Pour cette raison, nous déposerons sur votre bureau, Monsieur le président, un amendement à cette invite qui demande simplement que la Ville participe, mais pas financièrement:

*Projet d'amendement*

«Le Conseil municipal décide que la Ville de Genève ne *participera pas financièrement* à l'organisation des matches de l'UEFA sur le territoire du canton.»

En revanche, la motion socialiste, tout le monde l'a dit ici, est marquée au coin du bon sens. Elle développe une vision globale – disons-le une fois! – avec un très bon projet socialiste dans lequel nous nous reconnaissons parfaitement. Nous voterons donc sans aucune réserve la motion M-658.

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys** (DC). Mon intervention portera sur l'amendement de l'Alliance de gauche à la résolution R-94. Le groupe démocrate-chrétien est extrêmement surpris par ce procédé qui consiste à déposer un amendement sur cette résolution, car nous constatons, en lisant les considérants, qu'ils n'ont rien à voir avec l'invite nouvelle. Il s'agit manifestement d'une manière commode – dont l'élégance est franchement discutable – d'aborder ce soir la question du vote de l'ACG.

Vous le savez, le Parti démocrate-chrétien faisait partie de ceux qui étaient favorables aux 2,5 millions de francs lors de la votation référendaire, mais si je me mettais ce soir dans la peau de l'un des 70% de votants qui ont dit non, je pense que j'aurais à tout le moins attendu du Conseil administratif une petite explication sur ce qui s'est passé. Bien entendu, M. Froidevaux et d'autres préopinants l'ont dit, nous pouvons comprendre le mécanisme au sein de l'ACG, mais il appartenait, me semble-t-il, au Conseil administratif, ne serait-ce que par respect pour la majorité des votants en Ville, de nous expliquer directement – maintenant et pas par médias interposés – le déroulement exact de cette séance.

Cela dit, pour les démocrates-chrétiens, le fond de l'amendement est parfaitement inacceptable et, bien sûr, nous le refuserons.

**M. Alexandre Chevalier** (L). Mesdames et Messieurs, je me bornerai ici à vous parler de la prise de position du groupe libéral, puisque je ne reviendrai pas sur les éléments du stade développés par mon collègue Froidevaux. Tout d'abord, j'aimerais vous dire que la résolution R-94 déposée par l'Alliance de gauche est

inacceptable. Elle est une insulte non seulement pour les sportifs d'élite et de haut niveau, mais aussi pour tous les sportifs amateurs et les fans de sport.

Oui, elle est une insulte pour ces hommes et ces femmes qui sont souvent des exemples dans notre pays pour des milliers, voire des millions de jeunes à travers la planète. Pour dériver quelques secondes du football, Monsieur le président, comment ne pas reconnaître, à l'heure de l'Open d'Australie, les qualités d'un sportif d'élite tel que Roger Federer? Comment ne pas reconnaître le talent d'une Martina Hingis? Comment ne pas reconnaître, au niveau du football, les qualités indéniables de joueurs genevois comme Julian Esteban, comme Senderos, qui font partie de l'élite de l'équipe nationale suisse? Il s'agit donc ici de comprendre qu'il s'agit d'un travail qui demande de la passion, du courage, de l'engagement et l'Euro 2008 en est la démonstration.

Dans cette résolution, j'entends parler – vous transmettez, Monsieur le président – de nationalisme et de racisme. Mais où voit-on du nationalisme et du racisme dans une fête qui est une fête des cultures, une fête des peuples – qui vous est si chère, à vous sur les bancs de la gauche – une réunion de peuples européens? (*Exclamations.*) Je ne vois pas où est ce nationalisme quand des gens se rassemblent, quels que soient leurs pays, comme lors de la Coupe du monde, qui fut une grande fête à Genève.

Bien évidemment, les retombées économiques de l'Euro 2008 seront importantes pour notre cité. Je pense que cet événement sportif est une chance pour montrer que Genève est bel et bien une ville internationale, la ville internationale par excellence. Les libéraux refuseront donc ce projet de résolution et ses amendements et ils accepteront la motion socialiste, pleine de bon sens par rapport à l'organisation de cet Euro 2008 qui nous est demandée et qui sera mise en œuvre.

**M. Sébastien Bertrand** (AdG/SI). Ce que nous venons d'entendre est beau comme de l'antique... M. Chevalier, en parlant d'insulte pour les sportifs, essaie de nous faire déraiper sur un terrain où nous ne sommes pas aujourd'hui, et heureusement! Nous pourrions être sensibles au spectacle que vous vantez, Monsieur Chevalier, mais il n'y a pas que vous ou M. Chirac qui aimez poser devant un écran de télévision, une bière à la main... (*Exclamations.*) Monsieur le président, vous transmettez à M. Chevalier. Ces choses sont partagées et elles sont au-delà du politique. On peut aimer le folklore de ces fanions nationaux agités sans forcément être un nationaliste, je vous l'accorde, mais cela n'a rien à voir avec le sujet qui nous préoccupe ce soir, vous me permettez de vous le dire.

Il y a pas mal de méli-mélo dans les attaques portées ce soir contre notre groupe A gauche toute! J'aimerais relever quelques inepties particulièrement criantes et tenter d'en dresser la liste, même si elle est assez longue...



Tout d'abord, on retrouve partout ce fameux leitmotiv selon lequel l'Euro 2008, à part la beauté du spectacle, rapportera énormément d'argent à la Confédération et aux collectivités publiques. On parle de retombées économiques et MM. Winet, Dossan et Chevalier l'ont répété à satiété. Ces retombées économiques de l'Euro 2008 sont basées en général sur une étude de Rütter & Partner, mandatée – tiens, devinez par qui... – par l'UEFA Euro 2008 – une filiale donc de l'UEFA – et le résumé – honnête – de cette étude dit que les objectifs sont de «fournir à l'UEFA et à la direction suisse du tournoi des informations fondamentales en vue des négociations avec les autorités locales, cantonales et fédérales, et à des fins publicitaires». C'était donc bien l'objectif de cette étude, qui veut dire ce qu'elle veut prétendre: les gens auront envie de visiter la Suisse à la suite de l'Euro 2008.

Cet argument ne tient pas deux secondes, étant donné que le tournoi européen de football a déjà eu lieu ailleurs et, puisque vous êtes un fan, Monsieur Chevalier, je n'aurai pas besoin de vous apprendre que, la dernière fois, c'était au Portugal, en 2004. Les Portugais n'ont pas vu ces retombées économiques. Quant à la Belgique, des études contradictoires ont été menées et on ne constate pas non plus le moindre début de retombées économiques de l'Euro 2000. Ces choses-là sont tout à fait hors sujet et j'aurai l'occasion d'y revenir.

On nous dit ensuite qu'on a mis le doigt dans un engrenage... Et qu'il faut donc continuer, qu'il n'y a aucune raison d'arrêter la machine. Et on nous cite plusieurs fois le cas d'un magistrat de l'ex-Alliance de gauche, qui représente nos différents groupements de la gauche de la gauche. Evidemment, Mesdames et Messieurs, personne ne le nie et je ne crois pas que les collectivités publiques ont à payer pendant mille ans les erreurs d'une quantité de gens. Je vous le rappelle, ce magistrat n'était pas seul, beaucoup de personnes l'ont entouré dans cette fondation et beaucoup lui ont succédé.

Je ne veux pas me situer au même niveau de débat que vous, Mesdames et Messieurs, et je ne dresserai pas la liste des gens qui ont trempé dans cette histoire du financement du stade et, ensuite, du financement de l'Euro 2008. Mais, à ma connaissance, toutes les tendances politiques y sont représentées, excepté précisément le groupe A gauche toute!, qui s'est réveillé à temps. Cela explique peut-être pourquoi nous ressentons aujourd'hui ces réticences multiples à laisser accéder à un débat tout de même fondamental, à notre avis, quant à l'usage des deniers publics dans cette République.

Je voudrais toutefois revenir sur la motion socialiste. Malgré tout mon respect pour le groupe socialiste et le fait que nous travaillons la plupart du temps ensemble en bonne intelligence, là, franchement, vous êtes dans le cosmétique. C'est une motion décorative et je crois que vous pourrez le reconnaître par honnêteté. Inciter au recyclage pendant l'Euro 2008, c'est très sympathique, mais, à part

demander aux hooligans de mettre leurs tessons de bouteilles dans des conteneurs appropriés – c’est une bonne idée – je ne vois pas où cela nous mènera. Je pense que notre groupe laissera la liberté de vote à ce sujet. En effet, cela n’aura aucune conséquence, sinon d’essayer de se donner une bonne conscience. Mais cette bonne conscience ne sera pas acquise à partir de ces petites gesticulations.

Je voudrais maintenant venir au fond, si vous me permettez, des deux sujets qui nous intéressent. Nous avons voulu mêler les deux choses, d’une part l’histoire du stade, d’autre part son financement. Pour faire le lien, je veux essayer de répondre à M<sup>me</sup> Rys, qui trouvait mes propos inélégants... Ce stade a été construit en fonction des exigences de l’UEFA quant à sa taille, ce qui a aussi contribué à gonfler les factures à l’époque. Nous pouvons donc dire que l’organisation de trois matches quelques années après la construction a tout à fait un lien avec la réalisation du stade.

Ma collègue M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent l’a suffisamment dit tout à l’heure, mais je voudrais quand même rappeler que nous sommes totalement estomaqués, quelques jours après cette annonce du Conseil d’Etat, par le racket qui continue à l’heure actuelle. En effet, la facture totale du stade est passée d’une soixantaine de millions de francs à 117 millions de francs. D’accord, des gonflements de crédits ont déjà pu être observés, mais là, regardez la proportion: il s’agit quand même d’un doublement qui mérite que nous nous posions des questions!

Au sujet du comblement de la dette, M. Froidevaux dit que le départ des privés est dû finalement à notre groupe politique. Je vous remercie de nous donner une telle importance, Monsieur Froidevaux, mais je pense tout de même qu’il aurait été sage, à un moment donné, de s’arrêter et de se demander s’il est vraiment du ressort des collectivités publiques de participer à cet énorme investissement, qui consiste aujourd’hui à continuer de payer... Je vous rappelle que l’Etat de Genève met chaque année plus de 1,3 million de francs juste pour l’entretien du stade!

M. Winet a tenu tout à l’heure des propos très gentils à l’égard des équipes de jeunes. Vous avez raison, Monsieur, sauf que ces équipes de jeunes n’ont pas accès à cette pelouse, beaucoup trop coûteuse... Nous sommes donc bien dans une situation qui, une fois encore, n’a rien à voir, avec un stade qui ne sert à rien, si ce n’est qu’on essaie de temps en temps – tant mieux! – d’y organiser quelque chose. Nous comprenons que la fondation fasse tout ce qui est en son pouvoir pour mettre sur pied des manifestations, mais nous voyons bien la difficulté. Il est totalement inopérant de continuer de cette manière.

Le point central sur ce stade – et je m’arrêterai là – c’est quand même les deux dénis de démocratie, Mesdames et Messieurs. Pour M. Froidevaux, cela n’a pas d’importance – je reprends ses mots – et il s’en félicite, «même si ce n’est pas démocratique». Intéressant, Monsieur Froidevaux, de se féliciter de décisions pri-

ses par le Conseil d'Etat et par ce FEC qui font totalement fi de la votation référendaire, par laquelle la population de la Ville de Genève a refusé de mettre un seul sou de plus dans ce trou énorme du stade...

Nous sommes ici des élus du peuple et il y a un gros problème. Le choix du Conseil d'Etat de passer par un fonds qui n'est pas susceptible de référendum nous conduit à nous poser des questions et c'est la raison de notre amendement, que M. Buschbeck a explicité tout à l'heure. Nous avons besoin que notre Conseil administratif nous présente les raisons de tout cela et que soient étalées sur la place publique ces choses qui se passent en catimini et que certains journalistes, que j'oserai appeler de confort, ont qualifiées de tour de passe-passe admirable. Un tour de passe-passe admirable quand on va piquer dans les caisses publiques au lieu de faire les choses au grand jour, je trouve cela tout à fait curieux et un peu facile...

Je voudrais aborder maintenant, s'il me reste du temps, le fond...

**Le président.** Il vous reste deux minutes, Monsieur Bertrand...

*M. Sébastien Bertrand.* Monsieur le président, je pense que je reprendrai la parole parce que tout l'historique de cet Eurofoot mérite qu'on y revienne... (*Exclamations.*) Je reprendrai la parole tout à l'heure. (*Quelques applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Odette Saez** (DC). Pour commencer, je voudrais revenir sur cette résolution, dont les termes m'ont profondément choquée. Vous parlez de manifestations aux relents nationalistes et racistes, mais je ne sais pas si soutenir une équipe de foot et vibrer pour elle, c'est être raciste... Cela me paraît un petit peu fort de café, vous me passerez l'expression, Monsieur le président.

Je relève ensuite l'incohérence du titre de la résolution: «La Ville ne défend et ne finance que le sport pour toutes et tous.» Je voudrais quand même vous dire deux mots sur le foot et sur les jeunes qui le pratiquent. Je m'étonne que mes collègues assis sur les bancs de gauche ne défendent pas le principe de ce sport démocratique et pour tous, car, enfin, la tenue de foot portée par les enfants est tout de même accessible à toutes les familles. Alors, si ce n'est pas un sport pour tous, il faut m'expliquer, parce que, là, j'ai de la peine à comprendre...

Je voudrais aussi vous dire qu'à l'heure où nous entendons parler de violences, nous ne pouvons qu'encourager les jeunes à s'adonner à ce sport. Mais comment voulez-vous encourager des jeunes à faire du sport s'ils ne peuvent

pas s'identifier à une élite? Si je pense aux Français, sans Zidane, il n'y aurait pas autant de gamins qui joueraient au foot. J'en passe et des meilleures. Quand l'équipe de Suisse est partie gagnante, vous vous souvenez – ou certains ont la mémoire courte – de l'engouement suscité même à Genève!

Genève, qui dépense tant pour la culture – et c'est tant mieux! – traite toujours en parent pauvre le sport. Le soutien au sport serait-il devenu politiquement incorrect? Je vous pose la question, Mesdames et Messieurs...

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Je n'ai pas la réponse, mais je donne la parole à M. Jousson.

**M. Guy Jousson (T).** Chères et chers collègues, il est un peu délicat pour moi de prendre la parole, parce que l'adage dit que les absents ont toujours tort... Mais un autre dit qu'il est facile de tirer sur une personne qui ne peut pas se défendre. Ce stade a connu passablement de croche-pieds et notre magistrat, M. Hediger, a dû, principalement durant ces deux dernières législatures, prendre des décisions qui lui appartenaient par rapport à son département. Il a pris le pilotage de ces décisions en toute bonne foi, ne voyant pas toujours ce qui se tramait dans son dos.

La liste de ces décisions est longue. Ainsi en est-il sans doute des nombreux développements par rapport aux agents de sécurité municipaux (ASM). Tout à coup, M. Hediger est devenu celui qui empêchait de stationner en ville. Nous pouvons aussi parler du stade, puisque ce sujet nous occupe aujourd'hui. Mais, honnêtement – souvenez-vous, ce n'est pas si loin – du nombre de croche-pieds faits à ce stade, venus d'un peu tous les bancs de cette enceinte. Quand le bateau prend l'eau, certains cherchent le sceau pour enlever l'eau et d'autres regardent le ciel en pensant que cette difficulté les arrange un peu...

M. Hediger a sans doute connu beaucoup de coups tordus de ce genre... (*Exclamations.*) Mais, évidemment, il a dû mener le projet à terme et là il faut arrêter de prendre les gens pour des imbéciles. Le jour de l'inauguration, avec de nombreux hommes et de nombreuses femmes, je tendais au public venu au stade des petits papiers sur lesquels il était écrit: «Merci, Monsieur André Hediger, pour ce beau stade!» C'est vrai, à gauche, nous avons été quelques-uns à être un peu étonnés de l'enthousiasme mis ensuite à – j'allais dire – «autosaboter» les projets réalisés. Oui, à gauche, des gens voulaient ce stade et ils veulent aujourd'hui cet Euro 2008!

Il y a aussi, ce soir, un problème dont nous parlons peu, celui de l'architecture et des architectes qui ont construit le stade. Plusieurs fois, dans cette enceinte

– souvenez-vous – j’ai dit combien les architectes de notre ville ne me semblaient pas plus ploucs qu’ailleurs, mais que je ne voyais pas pourquoi on leur demandait de faire, en matière de logement social, des trucs rectangulaires, sans balcons, alors que, dans les cantons voisins, le logement social n’est pas dépourvu de charme.

Certes, nous avons réussi à construire un beau stade. Oui, Monsieur Froidevaux – vous transmettez, Monsieur le président – ce stade a de l’allure et je crois que les Genevois peuvent en être fiers! Mais, tout de même, c’est un peu une œuvre de gougnaftiers, étant donné que l’entrée du stade n’autorise pas un camion chargé de matériel pour les manifestations parallèles au football... Si un stade de 30 000 places est aujourd’hui dans notre ville – et, je le répète, nous pouvons en être fiers – c’est évidemment pour recevoir d’autres types de manifestations que le sport, tels des concerts. Et nous avons vu, avec Johnny Hallyday, la difficulté rencontrée par les organisateurs quand ils ont dû monter la scène.

Je pense que ce stade est en quelque sorte sauvé et beaucoup de gens, à gauche, disent ouf! Mais vous nous permettez jusqu’au bout de regretter, malgré la possibilité de le sauver avec l’ensemble des communes genevoises, l’absence de geste – j’allais dire de beau geste – des privés, qui pourraient aussi participer.

Bien entendu, Monsieur le président, notre groupe gardera la liberté de vote en ce qui concerne la résolution R-94 et nous souhaitons renvoyer la motion M-658 au Conseil administratif.

*(La présidence est momentanément assurée par M. Pierre Maudet, vice-président.)*

**Le président.** Nous en prenons bonne note, Monsieur Jousson.

**M. Pierre Muller, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs, je décerne ce soir un carton rouge au Conseil d’Etat... Carton rouge pour déni démocratique. En effet, dans cette affaire, le Conseil d’Etat a passé outre une volonté populaire et je crois qu’il ne peut que le reconnaître. *(Exclamations.)* Mesdames et Messieurs, il y a un peu moins d’une année, ce même Conseil d’Etat avertissait deux magistrats – dont un ici présent et qui vous parle – pour une affaire de transformation d’un immeuble administratif. Nous avons été accusés de déni démocratique, puisque nous n’avions pas passé par un crédit d’investissement dans ce Conseil municipal, mais que nous avons passé par le compte de fonctionnement pour environ 6 à 7 millions de francs. Mesdames et Messieurs, comparaison n’est

pas raison, mais enfin permettez-moi quand même de rappeler de temps en temps des faits historiques... (*Applaudissements.*)

Le projet de loi PL 9679, qui concerne le transfert de charges voté par le Grand Conseil sur proposition du Conseil d'Etat, stipule assez clairement qu'il peut y avoir un versement du FEC, doté de l'ordre de 17 millions de francs, pour des équipements d'intérêt cantonal, voire régional. Visiblement, le Stade de Genève en est un. Mais je dois dire que je m'étonne, car, lorsqu'on vote une allocation du FEC, ce n'est pas pour payer des dettes, mais pour construire quelque chose. En l'occurrence, c'était déjà construit et il y avait un endettement. Je ne veux pas revenir sur l'histoire du stade.

Mesdames et Messieurs, le FEC et son conseil, dont je fais partie, a une parfaite autonomie. Le conseil du FEC a fait son travail et il a voté à l'unanimité le transfert de charges.

Je veux répondre à M. Dossan qui s'étonnait au sujet de l'ordre du jour du FEC. En date du 6 novembre 2006, le FEC nous a convoqués pour le vendredi 8 décembre, à 11 h. Le point 1 de l'ordre du jour mentionnait: «Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2006.» Et le point 2 du même ordre du jour était intéressant: «Attribution du financement des prestations publiques de nature cantonale (17 millions de francs) suite à l'acceptation de la loi sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat et au financement du FEC.» C'est la loi 9679 dont nous avons parlé tout à l'heure.

Rien n'est dit en date du 6 novembre 2006 sur les attributions que le FEC devait faire dans le cadre de sa séance du 8 décembre. Je précise que j'étais absent. Je m'étais fait excuser dûment, un mois à l'avance, car j'avais autre chose, mais j'ignorais totalement l'importance des décisions qui devaient être prises lors de cette séance du FEC.

Mesdames et Messieurs, je l'ai dit et je le redis, si j'avais été présent, je n'aurais probablement pas voté le transfert de charges au Stade de Genève, pour la simple et bonne raison que je me suis opposé dès le début, avec le Parti libéral et l'Union démocratique du centre au niveau cantonal, à ce transfert de charges que je trouve totalement inadmissible.

En date du 7 décembre 2006, l'ACG écrit au Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, à la suite d'une lettre que ce dernier avait envoyée à la fois au comité de l'ACG – M. Tornare répondra tout à l'heure en ce qui concerne l'ACG – et au FEC, en date du 29 novembre – je vous rappelle que l'ordre du jour était daté du 6 novembre et nous sommes déjà le 29 novembre – pour dire qu'ils adressent un courrier à la fois à l'ACG et au FEC et qu'ils parlent de la prise en charge des 11 millions de francs pour régler la dette de la Fondation du Stade de Genève à l'égard de Zschokke Implenia.

Une semaine après, en date 7 décembre, une lettre de l'ACG signée de son secrétaire général, Michel Hug, et de son président, Pascal Chobaz, dont vous connaissez les qualités de membre de la Fondation du Stade de Genève et de maire de Lancy, dit au troisième paragraphe: «Il découle de ce qui précède» – donc l'attribution de 17 millions par le FEC à l'Etat pour l'assainissement des finances cantonales – «qu'au vu de votre projet d'affecter l'essentiel des versements du FEC au règlement de la dette relative au Stade de Genève, le solde de 17 millions de francs devant être alloué aux subventions cantonales relatives à la petite enfance.»

Vous savez que ces 17 millions devaient être attribués. 11 millions portaient pour le stade. 1 million est allé – ou sera attribué – à la petite enfance, le solde étant attribué aux transports. Je ne sais pas si c'est pour les Transports publics genevois (TPG) ou quelque chose d'autre, mais c'est en tout cas aux transports.

*M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Aux TPG.*

*M. Pierre Muller, conseiller administratif. Ce sont les TPG, me confirme M. Tornare. J'ai ici le chargé de pièces et l'historique de toute cette affaire, que je regrette bien évidemment.*

Mais j'aimerais quand même vous dire que j'ai toujours, à titre personnel et à titre de libéral, défendu le Stade de Genève, sa construction, même ses dépassements. Je m'étais d'ailleurs adressé à vous pour soutenir les 2,5 millions de francs, et je ne répéterai pas ce qu'a dit très exactement et très justement M. Froidevaux tout à l'heure, mais je le cautionne. J'étais donc pour la terminaison de cette affaire du stade, qui n'avait que trop duré. Nous connaissons toute l'histoire, je ne veux pas y revenir.

Je suis personnellement un soutien de l'Euro 2008. N'en déplaise à certains dans ce Conseil municipal, nous avons la chance d'organiser un Euro-foot – la Suisse avec l'Autriche – et c'est bien qu'une manifestation sportive de cette envergure ait lieu dans le pays où se trouve le siège de l'UEFA et de la FIFA.

Voilà, Mesdames et Messieurs, je pense qu'il faut aller maintenant de l'avant. Le projet de loi du Conseil d'Etat était si bien ficelé que, malheureusement, à teneur des renseignements juridiques en ma possession aujourd'hui, il ne vous est pas possible d'entrer en matière et de refuser quoi que ce soit. Vous pouvez bien évidemment déposer une motion pour demander au Conseil administratif qu'il se renseigne. Nous le ferons avec diligence, mais, pour l'instant, il faut savoir tourner la page, tout en rappelant cependant que, parfois, des comportements sont différents, que l'on soit conseiller administratif ou conseiller d'Etat...

**M. Manuel Tornare, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs, comme l'a dit mon collègue Pierre Muller, je vous représente et je représente le Conseil administratif au comité de l'ACG depuis trois ans, quand j'ai remplacé André Hediger au début de la législature. Je crois n'avoir pas manqué une seule séance, ce que reconnaît le président de l'ACG, M. Chobaz. Je pense qu'il est très important de représenter les intérêts de la Ville de Genève au sein de ce comité.

Je n'entrerai pas en matière au sujet de l'histoire du stade ni sur le parcours d'André Hediger à la tête de la Fondation du Stade de Genève. Je n'ai pas à commenter ce soir le service après-vente, si je puis dire, de ce montage financier du stade – nous parlons de cela en quelque sorte – ni le bien-fondé du stade, ni le bien-fondé de l'Euro 2008. C'est un autre débat et nous pourrions le tenir ailleurs, ou ici même à d'autres moments. Comme Pierre Muller, tout le monde connaît mon attachement au Servette Football Club depuis de longues années.

J'aimerais répondre à Alexandra Rys, à Sébastien Bertrand et à ceux qui, à A gauche toute!, demandent à juste titre quelques explications sur l'attitude des magistrats. Pierre Muller vient de répondre en partie aux questions posées par les conseillers municipaux à propos du FEC. A 18 h 30, j'ai eu au téléphone le président de l'ACG, M. Chobaz, et il m'a confirmé que cet objet – les 11 millions de francs – n'avait jamais figuré à l'ordre du jour du comité entre les mois de décembre et de janvier, comme il aurait dû l'être normalement le cas échéant. Je peux vous l'assurer, il n'y a jamais eu de vote et je m'en tiendrai aux seuls faits, et non pas aux commentaires.

Bien évidemment, il y avait – je l'ai dit hier à la radio – une certaine urgence, parce que, si aucune décision n'avait été prise avant le 31 décembre 2006, le stade aurait été mis aux enchères. Pierre Muller le sait. A mon avis, il y a eu une certaine précipitation et elle est mauvaise conseillère. Pour ma part, je rejoins Pierre Muller. J'ai aussi mon opinion – vous la connaissez certainement – à propos des 2,5 millions de francs que la Ville de Genève aurait peut-être pu attribuer à ce stade, mais, en politique et en démocratie, on respecte la volonté populaire, en l'occurrence la volonté des citoyennes et des citoyens de la Ville, qui, à 72%, si ma mémoire est bonne, Monsieur Sébastien Bertrand, ont refusé l'octroi de ces 2,5 millions. Ce n'est pas bien de renier la volonté populaire, car alors, dans la rue, les gens disent: «On vote, mais ils font de toute façon le contraire...» Nous sommes d'accord.

J'ai reçu une lettre par fax, avant d'arriver au Conseil municipal, signée du secrétaire général de l'ACG, Michel Hug, et envoyée à tous les maires, conseillers administratifs, adjoints des 45 communes genevoises. Cette lettre, datée du 22 janvier 2007 à Carouge, est intéressante et elle confirme mon propos, même si elle ne répond pas entièrement aux questions que vous vous posez et que nous nous posons, Pierre Muller et moi-même, parce qu'il y a certainement un embar-



ras de la part de la présidence et du secrétariat général de l'ACG, comme l'a dit excellemment mon collègue. Je vous la lis:

«Concerne financement du Stade de Genève par le Fonds d'équipement communal

»Madame, Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les conseillers administratifs et adjoints,

»Vous avez été sans doute surpris d'apprendre récemment dans la presse que le Fonds d'équipement communal (FEC) avait épongé les dettes de la Fondation du Stade de Genève.»

Mesdames et Messieurs, si on nous écrit cela en préambule, c'est bien la preuve que nous ne sommes pas au courant, que nous siégeons dans le comité ou que nous soyons des magistrats communaux... Je poursuis la lecture:

«Cette information appelle de notre part les précisions suivantes: l'attribution de 11 millions de francs a été exclusivement prélevée sur les 17 millions de francs que la loi 9679 sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat et au financement du FEC attribue au Canton, en 2006 et en 2007. Ce prélèvement effectué sur des recettes revenant à l'Etat n'aura dès lors aucun impact sur les ressources du FEC à destination des communes.»

Je pense que cela a été écrit pour nous rassurer, mais nous ne le sommes qu'en partie...

«Il ne remet par conséquent nullement en question la poursuite des missions du fonds au bénéfice des communes. Enfin, cette attribution n'entre pas non plus dans le contexte des discussions actuelles avec le Conseil d'Etat relatives au transfert des charges et de compétences du Canton aux communes. Espérant cette mise au point de nature à vous rassurer...»

Pour terminer, pour aller dans le sens de M. Jousson, j'aimerais ajouter la chose suivante. Elle paraîtra peut-être un peu anecdotique aux yeux de certains, mais elle montre notre souci de respecter la volonté populaire. Nous avons eu une séance extrêmement importante, au mois de décembre, à la Fondation Zoubov, tout près d'ici. Les sept conseillers d'Etat, le comité de l'ACG et certains fonctionnaires étaient présents. Nous étions à peu près une vingtaine de personnes autour de la table.

J'ai eu une discussion avec M. Mark Muller, conseiller d'Etat. Il me rappelait la dette du Stade de Genève auprès de l'entreprise Zschokke, qui s'appelle maintenant Implenia après la fusion avec Batigroup. Je lui ai dit devant tout le monde – cela a donc été entendu par 19 personnes – que ce n'était pas la priorité et que le privé pouvait aussi faire un effort. La discussion a été assez vive entre le Conseil d'Etat et moi-même.

En conclusion, je pense que mon collègue Pierre Muller et moi-même, nous avons représenté non seulement la volonté de la population – même si elle ne correspondait pas toujours à nos souhaits – mais également celle du Conseil municipal. Tout au moins avons-nous essayé de le faire.

*(La présidence est reprise par M. Roberto Broggin, président.)*

**M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel** (Ve). Je dois dire que je suis un peu étonnée par les propos que je viens d'entendre. Pour moi, cela pose beaucoup de questions. Cela pose évidemment la question du mode de fonctionnement au sein de la Ville, la question de nos relations avec le Canton, avec l'ACG. En entendant MM. Muller et Tornare, je m'interroge quant à notre réelle capacité de faire bouger les choses au niveau de la Ville. Evidemment, cela va bien au-delà de la discussion que nous pourrions avoir dans cette enceinte, mais nous nous demandons une fois de plus si une constituante ne devrait pas aborder le problème des compétences respectives de la Ville et du Canton.

Je suis quand même un peu étonnée de voir de quelle manière les choses ont été traitées par le FEC. Avec beaucoup d'autres, je trouve cela inadmissible. Pour moi, il y a eu non seulement déni de la volonté populaire, mais un exemple de ce que j'appelle le hoquet de la démocratie. Et ces hoquets, si nous n'y prenons pas garde, risquent de se transformer en vomissements qui risqueraient d'être bientôt nauséabonds.

Je pense, en effet, que la volonté populaire a été clairement exprimée: nous ne voulons pas du sport spectacle, mais un stade à la mesure du bien-être social. Or que propose-t-on maintenant avec l'Euro 2008? Ce sera ni plus ni moins du pain et des jeux...

*Des voix.* Trois matches!

*M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel.* Du pain et des jeux, c'est-à-dire trois matches.

Pour revenir aux propositions faites dans le cadre de la résolution R-94 ou de la motion socialiste M-658, nous devons rester très attentifs à deux choses. Il y a évidemment la question des coûts et M. Losio avait demandé, il y a déjà plusieurs mois, à M. Muller, ici présent, à combien reviendraient les matches pour la Ville de Genève. Il avait été répondu que cela ne coûterait rien à la Ville... Nous nous en souvenons, nous étions nombreux à l'avoir entendu.

Il y a également toute la question de l’empreinte écologique, très bien développée dans le cas de la motion socialiste. Mais, à mon avis, nous serons appelés à essayer les plâtres. Nous ne serons pas du tout partie prenante d’un exercice que nous voulions populaire et qui ne le sera jamais.

Pour toutes ces raisons, je pense que nous devons être extrêmement attentifs. Je souhaiterais aussi, s’il était possible, que tous les conseillers municipaux disposent des papiers que vous avez reçus, notamment la lettre que nous a lue M. Tornare. Nous devons avoir copie de cette lettre, parce qu’elle représente une étape importante dans le cadre des relations avec le Canton et pour nos relations tout court. (*Applaudissements.*)

**M. Didier Bonny** (DC). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j’ai plusieurs choses à dire par rapport à tout ce que nous avons entendu jusqu’à présent. C’est le privilège d’intervenir peut-être vers la fin, mais ce n’est pas certain... Tout d’abord, un commentaire concernant l’amendement de A gauche toute!, car j’ai enfin cru comprendre que l’actuel Parti du travail était divisé sur la question... Ce n’est pas très clair, mais c’est sans grande importance. Si une chose me fait réagir personnellement, c’est le fameux terme de déni de démocratie, utilisé à tire-larigot par plusieurs intervenants depuis le début de ce débat.

Oui, Mesdames et Messieurs, je suis bien d’accord, le corps électoral de la Ville de Genève a refusé par 72% le crédit de 2,5 millions de francs. Tout le monde l’a oublié, mais il est tout de même important de rappeler en passant qu’il s’agissait d’un prêt et non d’une subvention. Mais seuls les citoyens et citoyennes de la Ville de Genève se sont prononcés. De quel droit peut-on alors dire que tout le canton était d’accord avec la Ville? Personne ne peut le dire! Il aurait fallu une votation au niveau cantonal pour le savoir.

Nous avons bien entendu les explications des deux magistrats de la Ville de Genève. C’est donc une décision du Canton, même si, Monsieur Tornare, vos commentaires de ce soir ne correspondent pas tout à fait à ce que nous avons entendu à la radio. Je n’ai peut-être pas bien compris, notamment sur le fonctionnement de l’ACG...

*M. Manuel Tornare, conseiller administratif.* Ce n’était pas la bonne radio!  
(*Rires.*)

*M. Didier Bonny.* Quoi qu’il en soit, au niveau de la Ville de Genève, la volonté du corps électoral a été suivie et c’est alors une décision cantonale. Mais comment le Canton a-t-il pris sa décision?

La Ville de Genève a dit non, mais faut-il en déduire que tout le canton a refusé parce que l'une des 45 communes – même si c'est la plus peuplée – a dit non? Je ne suis pas d'accord avec ce point de vue et, en l'occurrence, la décision du Conseil d'Etat peut se comprendre. M. Muller – l'autre M. Muller – est à l'origine de cette solution, si j'ai bien compris d'après ce que j'ai pu lire, mais je n'ai peut-être pas de très bonnes lectures... C'était mon premier point sur le déni démocratique.

M. Sébastien Bertrand – qui reprendra d'ailleurs la parole pendant dix minutes – a dit que les dépassements de crédits du stade sont dus au fait que nous sommes passés de 25 000 à 30 000 places. Monsieur le président, vous transmettez à M. Bertrand que c'est une des raisons, mais ce n'est pas la seule! En réalité, il y a trois raisons importantes.

La deuxième raison est liée aux problèmes de sécurité, quand la fameuse commission fédérale a demandé des travaux de sécurisation à cause de la proximité de la gare de marchandises de la Praille. Quant à la troisième, elle n'est pas à minimiser. Il s'agit des incessants recours! De qui? De l'Alliance de gauche... (*Exclamations.*) Elle a fait retarder les travaux en lançant son initiative et tous ses recours ont conduit à dépenser inutilement des millions. A cause de vous, Mesdames et Messieurs de l'Alliance de gauche, qui n'avez pas voulu voter 2,5 millions de francs! Mais sans votre opposition, nous aurions économisé beaucoup plus, il faut le savoir et vous devez l'assumer!

Ensuite, par rapport à l'amendement à cette résolution R-94 proposé par les Verts. Mesdames et Messieurs les Verts – vous transmettez à votre groupe, Monsieur le président, même si vous êtes au-dessus des partis... (*Exclamations et rires.*) J'ai l'habitude d'amendements un peu plus intelligents de la part des Verts. M. Buschbeck propose, si j'ai bien compris, de transformer l'invite en disant que le Conseil municipal demande que la Ville de Genève ne participe pas financièrement. Mais alors, les prestations en nature, c'est quoi? Ce n'est pas une participation financière?

*Une voix. Si... (Rires.)*

*M. Didier Bonny.* Alors, il faut être clair: l'invite originale de l'Alliance de gauche a le mérite d'être cohérente, mais cette invite des Verts, Monsieur le président, ce n'est ni fait ni à faire. Je pense qu'ils devraient avoir la bonne idée de retirer leur amendement, parce que, de toute façon, il sera refusé.

Maintenant, comme la plupart des groupes sinon tous, si j'ai bien compris, nous soutiendrons la motion socialiste M-658. En effet, elle ne mange pas de pain et il peut toujours être intéressant d'obtenir les renseignements qu'elle demande.

Je voudrais encore répondre à M. Muller, en passant par le président... M. Muller dit que le FEC est pour une construction et non pour payer une dette, mais le problème est que nous n'avons pas réussi à achever de payer la construction du stade. Par conséquent, je ne suis personnellement pas du tout choqué que cet argent soit utilisé à cette fin, parce que l'important était bien de terminer la construction.

La fondation fait tout son possible pour utiliser au mieux le Stade de Genève. Elle a organisé un match de rugby dernièrement, elle a fait venir l'Argentine contre l'Angleterre, l'Italie contre la Côte d'Ivoire. Grâce à une utilisation maximale de cet outil, la fondation, contrairement à ce que dit M. Bertrand, atteint maintenant l'équilibre par rapport à son fonctionnement et nous ne pouvons que l'encourager à continuer.

Une chose est sûre, il faut maintenant tourner la page. Nous avons réglé ce problème, même si ce n'est pas de la manière la plus satisfaisante qui soit. Mais si ces 2,5 millions de francs avaient été acceptés, les privés auraient aussi mis de leur poche – ils l'avaient dit – et nous n'aurions pas à discuter aussi longuement ce soir de cet objet. Ceux-là mêmes qui sont venus devant le peuple pour refuser ce crédit font en sorte, ce soir, que la Ville de Genève paie plus que ce qu'elle aurait payé. Nous appelons cela un autogoal. (*Applaudissements.*)

**M. Sébastien Bertrand** (AdG/SI). Monsieur le président, vous transmettez à l'avant-centre du Parti démocrate-chrétien, M. Bonny... (*rires*) que sa conception de la démocratie aujourd'hui m'inquiète un peu, puisque je l'ai connu plus respectueux des formes. En effet, nous revendiquons les recours et référendums injustement annulés pour des arguties juridiques au départ de la construction du stade de foot. Si nous avons été suivis à l'époque, bien des déboires auraient été évités dans cette affaire, passablement alourdie depuis le temps.

Je pense que M. Bonny peut reprendre à son compte ses propres vociférations contre le fait que l'argent public soit détourné à des fins qui ne sont pas du tout d'intérêt public, ni même d'intérêt sportif. En effet, par rapport à l'intérêt sportif, allez voir ce qui se passe pour l'instant sur le gazon du Stade de Genève! De temps en temps quelque chose, mais ils ont de la peine à organiser des manifestations plus régulièrement. Vraiment, M. Bonny peut garder ses remarques pour lui...

J'aimerais revenir aux propos des deux conseillers administratifs, et particulièrement à ceux de M. Tornare. Il nous a donné une information tout de même capitale, qui répond en toute petite partie à notre amendement qui demande la lumière sur le processus qui a conduit le Conseil d'Etat à courber la décision populaire. Malgré ce que dit M. Bonny, la population de la ville de Genève est

quand même assez importante par rapport à celle de ce canton. Cette volonté populaire, étant donné le poids de la Ville de Genève au niveau financier et principalement par rapport au nombre de ses habitants, n'est pas négligeable et vous auriez tort de ne pas en tenir compte.

M. Tornare nous a dit que l'ACG n'avait pas été avisée. Il tient cette information de son ami Pascal Chobaz, qui est aussi un acteur dans cette affaire. Je ne voulais pas aligner des noms, mais on a déjà cité M. Hediger, un acteur particulièrement au premier rang. Mais le socialiste M. Chobaz est également très au courant de ce qui se passe depuis le début de cette affaire et il a réussi à obtenir – malheureusement – de son Conseil municipal des crédits bien excessifs pour ce stade, jusqu'à 6 millions de francs, si je ne m'abuse. Mais une question supplémentaire se pose si les représentants des communes n'ont pas été prévenus par leurs pairs de cette décision: en vertu de quel mandat les représentants de l'ACG participent-ils au conseil du FEC et à ses décisions?

Je pense que toutes les personnes honnêtes – il y en a dans tous les groupes – devront, comme le disait une indépendante l'autre jour, se prononcer en leur âme et conscience tout à l'heure. Pour cette raison, nous demanderons l'appel nominal sur toutes les décisions. La deuxième invite que nous proposons aujourd'hui demande simplement de faire la lumière sur ce qui s'est passé et toute personne qui la refuserait soulèverait de graves questions.

Je reviens maintenant au fond de notre première invite, qui concerne l'Euro 2008. Vous transmettez, Monsieur le président, à M<sup>me</sup> Saez Zidane que, bien sûr, on peut aimer le foot et que les enfants jouent au foot. On peut aimer ce que vous voulez, mais on reste malheureusement très loin des turpitudes financières qui consistent à construire des mégastades qui n'ont que très peu à faire avec la prise en charge de jeunes pour pratiquer un sport. M. Winet, d'ailleurs, l'a dit tout à l'heure très clairement: les deux lignes de crédit n'ont souvent rien à voir.

Sur un thème aussi chargé d'émotion pure et de convivialité à la bière, il convient de prendre quelques précautions oratoires. J'affirme que le débat ne porte pas... (*M<sup>me</sup> Saez discute.*) Madame Saez, j'espère que vous l'entendrez... Elle est malheureusement déjà sur un autre terrain... (*Brouhaha.*) Le débat ne porte pas sur qui aime ou n'aime pas les jeux de ballon. On a le droit d'aimer les jeux de ballon et de se poser des questions sur ce financement. Chacun et chacune est encore libre, à mon sens, de choisir ses loisirs, et c'est heureux!

D'ailleurs, les trois quarts des électeurs de la Ville qui ont exprimé leur refus d'octroyer un nouveau crédit pour combler les erreurs et dépassements scandaleux de la construction du stade ne sont pas tous et toutes «antifoot». Vous en conviendrez. Ils sont simplement des citoyennes et citoyens soucieux de l'affectation des finances publiques.

Le problème qui nous a conduits à déposer ce projet de résolution n'est donc pas tant qui finance le sport – même spectacle – mais plutôt qui finance le sport *big business*. Récemment échaudés par la saga du Stade de Genève, dont les dernières péripéties viennent d'être évoquées à satiété, la question est, selon nous, de savoir s'il est du ressort des collectivités publiques de financer à fonds perdus des manifestations privées dont les bénéfices annoncés sont mirobolants.

Il faut quand même rappeler quels sont ces bénéfices. L'UEFA table sur 1,5 milliard de francs, c'est-à-dire 1500 millions de francs à encaisser pour cette seule manifestation sportive, dont 900 millions de droits de télévision et 400 millions de sponsoring, le reste reposant sur des licences en tout genre contrôlées par la multinationale Time Warner. Ces chiffres pourraient encore enfler – on croit rêver... – si l'UEFA parvient, par exemple, à extorquer de la seule SSR Idée Suisse – Société suisse de radiodiffusion et télévision – quelque 400 millions de francs pour cette seule fête du ballon rond de juin 2008.

Les collectivités publiques sont souvent sollicitées pour financer ou aider au financement de toutes sortes d'activités proposées par des privés. Cela permet à de nombreux groupements ou associations d'exister et, parfois, de suppléer l'Etat dans des domaines qui sont de son ressort, comme l'aide aux plus démunis et l'aide à la création culturelle, notamment.

Mais je vous pose la question: l'UEFA est-elle plutôt une œuvre de bienfaisance, comme son statut fiscal dans le canton de Vaud semble l'indiquer, ou une entreprise parfaitement lucrative? Ma question s'adresse à tout le monde, mais en particulier aux différents partis qui se réclament du libéralisme, dont le grand prêtre, M. Adam Smith, disait que l'Etat devait se restreindre à sa plus simple expression, à tout ce qui n'était pas rentable pour des entreprises privées. Là, en l'occurrence, nous ne sommes pas dans ce cas de figure, il me semble... Mais vous relirez vos classiques.

Si nous reprenons la chronologie des événements, il s'agit d'une farce en plusieurs actes, dont les comédiens sont rodés, voire roués... (*Protestations.*) Une farce dont le dindon est bien la population de notre pays dans son ensemble, à qui on n'a pas demandé son avis pour jouer avec l'argent public comme avec un ballon, qu'on envoie totalement hors du jeu démocratique.

Les tentatives récentes de l'UEFA de demander une défiscalisation encore plus complète montrent l'état d'esprit qui règne dans les salons dorés de Nyon. Ce n'est en effet pas pour rien que les privés se permettent cette surenchère si les collectivités publiques et les politiques ne jouent pas leur rôle de défense de l'intérêt public dans ce dossier.

La première phase consistait à faire passer l'Euro 2008 auprès du parlement fédéral. Le travail du conseiller fédéral de l'Union démocratique du centre

Schmid est très éclairant à cet égard. En effet, Samuel Schmid a déclaré, le 27 février 2002, que la contribution publique ne dépasserait pas 10 millions de francs, dont 7 millions à charge des cantons et 3 millions à charge de la Confédération. Avant le vote d'entrée en matière du Conseil national, le 19 juin 2002, le Conseil fédéral a enfoncé le clou pour atténuer d'éventuelles réticences en affirmant que tout dépassement de crédit serait facturé aux organisateurs. Devant de telles garanties, le Conseil national a entériné la demande de crédit dans la soirée même, par un vote sans appel – 114 oui, 7 non et 4 abstentions.

Il est à relever tout de même que quelques conseillers nationaux, notamment du Parti socialiste et du Parti démocrate-chrétien, avaient formulé des doutes quant à la modicité relative de l'engagement public, doutes que Samuel Schmid a voulu effacer tout de suite en disant que l'armée allait faire florès en matière de sécurité. D'ailleurs, l'arrêt fédéral qui en est résulté en septembre 2002 précise bien, dans son alinéa 2, qu'aucune contribution ou prestation dépassant celles prévues à l'alinéa 1 ne sera accordée par la Confédération.

Le procès-verbal de la commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national en charge du dossier est enthousiaste et il confirme, en tout amateurisme, que les cantons auront tout loisir de facturer des frais à l'UEFA. (*Brouhaha.*) L'information a été démentie ensuite par le directeur de l'UEFA.

En effet, l'UEFA, à l'instar d'autres fédérations du *sport business*, comme le Comité international olympique (CIO) ou la Fédération internationale de football association (FIFA), avait eu l'intelligence depuis longtemps de prendre ses précautions afin de ne pas courir le moindre risque financier. Dès le 11 mai 2002, l'Association suisse de football (ASF) s'est engagée auprès de sa maison mère à couvrir tous les frais du championnat à la place de l'UEFA, protégeant ainsi sa filiale nationale. Le conseiller fédéral Schmid et les autres édiles politiques étaient-ils au courant de cette pratique au moment où ils promettaient de se retourner vers l'UEFA? C'est, en effet, extrêmement grave.

Le coup de Jarnac le plus important, et j'en viens au centre de tout ce qui nous a causé ces difficultés par rapport à cette espèce de construction boîteuse, c'est le message du Conseil fédéral du 9 décembre 2005 relatif à la modification des contributions pour l'Euro 2008. Le conseiller fédéral Schmid procède à une réévaluation des coûts. On passe sans autre forme de procès de 10 millions à 182 millions de francs à la charge des collectivités, soit près de 20 fois plus.

Vous vous en souvenez sans doute toutes et tous. Nous sommes tous concernés par ce détournement monstrueux et massif de fonds publics. Comment justifier...

**Le président.** Monsieur Bertrand, il va vous falloir conclure.



*M. Sébastien Bertrand.* J'y arrive. Comment justifie-t-il cette incroyable inflation? Schmid invoque des dépenses de sécurité supplémentaires, il se drape dans la collégialité du Conseil fédéral et – on croit rêver – il ose affirmer que sa déclaration de 2002 était avant tout politique et purement déclaratoire. C'est un total mépris de la démocratie quand on affirme que ce qu'on avait promis à tout le monde était simplement une déclaration pour faire avaler la pilule.

Depuis lors, la facture a encore augmenté, je n'y reviens pas. A propos des coûts sous-estimés de manière coupable, les bénéfiques invoqués tout à l'heure par différents groupes sont eux aussi purement spéculatifs. Comme je l'ai déjà dit, nous n'avons aucune preuve que le Portugal a reçu plus de touristes. Nous savons que, pour le Benelux en 2000, s'il y en a eu quelques-uns en plus, il y en a aussi eu en moins, ceux qui n'avaient pas envie de se retrouver à suivre les traces des hooligans passés par là.

Pour conclure, les coûts ont été incroyablement sous-estimés par les différentes collectivités publiques. C'est le fond du problème. Au niveau cantonal, plusieurs conseillers d'Etat – Martine Brunschwig Graf et Mark Muller ensuite – se sont fait fort de tout de suite courir à Berne pour dire qu'ils approuvaient les décisions prises.

Les bénéfiques sont évidemment pour l'UEFA et pour l'ASF...

**Le président.** Monsieur Bertrand, je dois vous interrompre, vous concluez maintenant...

*M. Sébastien Bertrand.* Monsieur le président, j'avais pris moins de temps tout à l'heure, je finis... (*Protestations.*) Je dis simplement que les collectivités n'en retirent aucun bénéfice et nous ne voyons même pas le moindre début d'intérêt public de toute cette débauche de moyens. Il est donc impératif d'arrêter l'hémorragie d'argent public dès aujourd'hui. Par conséquent, nous vous demandons d'appuyer notre résolution dans son ensemble. Nous réclamons l'appel nominal pour l'ensemble de la procédure de vote. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal, nous procéderons au vote par appel nominal.

**M. Georges Queloz (L).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, après les propos que j'ai entendus dans cette salle, et plus particulièrement ceux du Conseil administratif, je ne peux m'empêcher de réagir.

Je peux comprendre que le Conseil administratif, après la cacade du 25 de la rue du Stand, ait envie de se venger quelque peu du Conseil d'Etat... (*Protestations.*) Cependant, il est assez inquiétant de comparer les choses. En effet, à propos de la rue du Stand, on a utilisé des fonds affectés à d'autres réalisations qu'à l'objet qui a fait tant couler d'encre, sans les soumettre au Conseil municipal. Ici, nous parlons d'une autre problématique, liée, elle, à l'utilisation d'un fonds de réserve. Comme son nom l'indique, la réserve est là pour des situations bien particulières.

Mais, dans cette enceinte, il y a tout de même des gens, me semble-t-il, qui ont la mémoire tellement courte – très très courte – qu'elle ne dépasse en tout cas pas le gazon du stade de la Praille. Pourquoi? Lorsqu'on veut faire des comparaisons avec l'histoire et en tirer des leçons, il faut replacer les événements dans leur contexte. C'est en particulier le cas avec le vote référendaire en Ville de Genève qu'on a connu.

La question a été posée à la population à un moment où le président de la fondation allait passer sous les verrous. Vous pouvez bien comprendre la réaction de la population quand elle a refusé le crédit. Mais je crois qu'elle répondrait d'autant plus non aujourd'hui sachant qu'il existe des réserves pour un équipement.

Je salue, pour ma part, la responsabilité du Conseil d'Etat qui, lui, s'est demandé ce qui allait se passer. Si, à la veille de l'Euro 2008, on avait dû vendre ce stade aux enchères, j'aurais alors compris que l'on dise, sur les bancs d'en face, que c'est tout de même un comble. Voilà que la collectivité dépense plusieurs millions de francs pour le prix de la dette. On aura acquis ce stade peut-être pour 11 millions, si ce n'est pas pour un franc symbolique... Cette situation-là, je l'aurais aussi dénoncée.

Je salue M. Bonny, qui a exposé tout à l'heure les trois raisons essentielles, mais il aurait pu préciser simplement le dépassement des coûts. En effet, entre le moment où a été calculé le coût du futur stade et le délai avec toutes les oppositions, nous n'étions plus dans la même situation conjoncturelle. C'est là un élément qui a causé des dépassements dits justifiés...

Après la gaine technique des Rues-Basses, après la couverture de Saint-Jean, vous êtes mal placés pour venir donner des leçons sur les dépassements réalisés. A mon avis et depuis bien des années d'ailleurs, ce n'est en tout cas pas dans cette enceinte qu'on peut faire une critique sur la situation telle qu'elle s'est présentée par rapport à la construction de ce stade de football.

Imaginez que, la veille d'un match, au moment où les billets sont vendus et que tout le monde est là, un huissier fasse poser les scellés et dise: «Halte, interdiction!» Nous devons être responsables et le Conseil d'Etat a cherché une solu-

tion qui empêche une véritable catastrophe qui aurait, à juste titre, mis de mauvaise humeur et vous, et nous. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas entrer en matière sur cette résolution.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz** (Ve). Je voudrais réagir comme cosignataire de l'amendement proposant une deuxième invite à la résolution R-94 et vous dire que M. Bonny a raison: c'est bien un autogoal que la Ville s'est infligé, puisqu'elle paiera plus que prévu. Nous débattons de cette question depuis 20 h 30 et nous l'avons bien compris. Mais les réponses de ces Messieurs du Conseil administratif contrarient les Verts, pour ne pas en dire plus. En effet, nous allons devoir nous contenter de propos comme «ce n'est pas bien de ne pas respecter la volonté populaire», ou bien «il faut maintenant savoir tourner la page», ou encore «l'un d'entre vous, en particulier M. Tornare, aurait été court-circuité».

Il nous est difficile de nous contenter de ce type de réponses, parce que le déni de démocratie relevé sous forme d'humour par M. Bonny concerne tout de même l'argent public. Où est le déni de démocratie? Il est dans le fait que, d'une part, la volonté de la population de la ville n'a pas été respectée et que, d'autre part, aucun projet de loi n'a été soumis au Grand Conseil, rendant de la sorte tout référendum impossible. Voilà pourquoi nous constatons, nous les Verts, un déni de démocratie. Nous trouvons très grave que ce processus de démocratie subisse une telle entorse, qui vaut non pas un carton rouge, mais plutôt deux. Les bras m'en tombent et j'en perds mon carton...

Quant à la proposition de motion socialiste, mon collègue Mathias Buschbeck relevait qu'elle était marquée au coin du bon sens. Mais j'aimerais tout de même relever une ou deux choses. Cette motion parle de volume de trafic – bien – de production des déchets – très bien – et de sécurité – toujours très bien – mais il n'est fait nulle part mention du bruit, et c'est dommage.

Or nous savons tous que les riverains de la plaine de Plainpalais ont beaucoup souffert des retransmissions des matches sur la plaine durant l'été 2006. Deux pétitions sur l'Euro 2008 sont d'ailleurs traitées actuellement en commission des pétitions, laquelle a pris des engagements par rapport à cette future manifestation. Aussi les Verts vous proposent-ils de compléter cette motion M-658 par une invite supplémentaire. Je vous lis cet amendement avant de le déposer sur votre bureau, Monsieur le président:

*Projet d'amendement*

«– d'accorder une attention particulière au bruit qui sera supporté par les riverains lors des manifestations publiques.»

**M. Gérard Deshusses** (S). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, par rapport à l'amendement déposé par A gauche toute! qui demande une deuxième invite à la résolution R-94, les deux représentants du Conseil administratif nous ont certainement donné toute une série d'explications extrêmement complètes. Il en découle que le déroulement des faits au sein de l'ACG est déconcertant.

Ainsi, il a été décidé de l'affectation de 11 millions de francs hors de toute séance régulièrement convoquée. Par conséquent, la décision prise est de fait illégale et des éclaircissements ont évidemment été demandés. On a envoyé alors une lettre d'explications un peu oiseuses qui montrent une réelle gêne par rapport aux pratiques adoptées.

Mesdames et Messieurs, ce qui s'est passé là est simplement scandaleux et ne répond absolument pas aux critères mêmes d'une volonté démocratique. Cela dit, les explications ont été données et, pour le groupe socialiste, nous voulons aller de l'avant. C'est la raison pour laquelle nous laisserons à notre groupe la liberté de vote par rapport à cette invite. Il n'empêche que nous sommes parfaitement édifiés et, si nous sommes édifiés, c'est par l'attitude dont fait preuve le Conseil d'Etat dans sa totalité, parce que cette décision touche l'ensemble de ses conseillers.

Mesdames et Messieurs, il y a là une arrogance, une suffisance et un mépris total non pas seulement de notre commune, mais de l'ensemble des communes, de l'ensemble des magistrats et des maires, qui ont reçu une information par lettre – une information biaisée – qui montrait manifestement qu'on avait intérêt à ne pas tout dire, parce qu'on n'avait pas pratiqué de façon correcte, conforme à nos lois.

Il y a aussi un mépris absolu, celui affiché face au souverain, face au peuple qui s'était prononcé et dont on fait fi des décisions. Mesdames et Messieurs, cela ne devrait pas se passer dans un pays qui se targue d'être l'une des plus vieilles démocraties du monde, et dans un canton qui se targue d'être l'une des plus vieilles républiques sur la planète. Il y a là plus qu'un dérapage, il y a une faute.

Nous avons été longtemps lassés, fatigués et usés par l'attitude du Conseil d'Etat. Aujourd'hui, nous sommes désabusés. Nous avons déjà mesuré, il y a de cela plus d'une année, notre difficulté à percevoir des sommes qui nous sont dues par le Canton, des sommes concernant notamment le compte routier. Le Canton perçoit 22 millions de francs de la Confédération et il ne veut pas nous les rendre, sous prétexte que cet argent lui appartient, alors que la Ville de Genève assure l'entretien des routes cantonales sur notre commune. C'est un vieil arrangement des années 1930, mais il n'empêche que la facture, c'est nous qui la payons, et l'argent, c'est le Canton qui le perçoit.

Mesdames et Messieurs, nous avons été aussi très surpris du talent de négociateur dont a fait preuve l'Etat dans le cadre du reliquat et des 112 millions de francs, que nous allons, bien entendu, lui rendre. Nous avons été surpris du ton, du mépris, du manque absolu de diplomatie et, encore une fois, de la suffisance d'un Conseil d'Etat qui n'est pas fichu – système postnumerando étant là pour toute excuse – d'assumer une assiette fiscale correctement calculée – ou à peu près correctement calculée.

Nous avons eu le plaisir, dans les journaux de ces derniers jours, de constater que, si nous avons effectivement un trop-perçu de 112 millions, le grand argentier du Canton a admis qu'il avait, lui aussi, un trop-perçu qui apparaissait aux comptes, c'est-à-dire qu'il s'est, lui aussi, endetté pour le Canton d'une somme deux fois équivalente à la nôtre: 112 plus 112 égale, en gros, 224 millions. Mais comme nous sommes à 46,5 centimes additionnels, le trou pour le Canton par rapport à la Ville peut être estimé à 250 millions, ni plus ni moins.

Mesdames et Messieurs, si nous avons apprécié nos difficultés à percevoir les 22 millions du compte routier, si nous avons constaté notre difficulté à discuter avec le Canton par rapport à ce reliquat de 112 millions, nous apprécions tout autant le détournement opéré dans le FEC pour payer l'ardoise du stade. Le Canton est un grand donneur de leçons, il est temps qu'il en prenne aussi quelques-unes... Maintenant, ça suffit!

Pour nous, il n'y a plus qu'un seul recours: la constituante. Pour l'ensemble des communes de ce canton et pour la Ville de Genève, nous devons tous – Canton compris – reprendre la discussion autour du pouvoir dont disposent les uns et les autres en termes de collectivités publiques. Mais la Constitution, telle que nous la connaissons avec les abus que nous voyons encore ce soir, elle a vécu et il faut en changer, et au plus vite! (*Applaudissements.*)

**M. Jean-Charles Lathion** (DC). Quelle grandiloquence! Quels effets de manches ce soir! Que de leçons données aux uns et aux autres! Je suis vraiment interloqué. J'aimerais d'abord mettre en évidence un élément: l'hypocrisie du politique. Tout le monde aime le foot et veut encourager le Stade de Genève, bien sûr, mais quand il faut payer, alors là, il n'y a plus personne...

Un autre aspect me semble important, c'est le malaise que j'éprouve dans cette bataille incessante entre le Conseil administratif et le Conseil d'Etat... (*Exclamations.*) Nous avons des magistrats du même bord, d'un côté et de l'autre, mais nous n'arrivons pas à communiquer. Les électeurs qui nous placent dans cette position de députés ou de conseillers municipaux, qu'attendent-ils de nous? Que nous gérons les affaires de façon cohérente et que nous puissions nous entendre, au moins entre membres d'un même parti! Nous ne sommes même pas fichus de le faire, c'est pitoyable.

J'ai parlé des effets de manches. Ils ont commencé avec l'Alliance de gauche et ce titre relayé par la *Tribune de Genève*, «Impuissants, les opposants au stade sortent un carton rouge... politique». L'image est même utilisée ce soir par notre magistrat libéral. C'est vraiment pitoyable, et j'aimerais que nous revenions à l'essentiel. L'essentiel, pour moi, consiste à sortir du marasme dans lequel nous avons vécu durant des mois et des mois avec ce stade.

Il fallait bien une solution, mais lorsque le Conseil d'Etat la trouve grâce au FEC, on le fustige violemment. Mais que vouliez-vous? Continuer dans ce marasme? Que la population ne puisse même plus se mobiliser derrière son stade et soutenir cette nouvelle équipe du Servette? Tout le monde dit: oui, il faut gagner, le Stade de Genève doit vivre, mais lorsqu'il s'agit de gouverner et de trouver une solution dans l'urgence, il n'y a plus personne. Il fallait prendre une décision, cette décision a été prise et, personnellement, je l'approuve.

Enfin, j'aimerais revenir sur les textes qui nous ont été proposés. Nous serons d'accord avec la nouvelle invite proposée par les Verts à la motion M-658.

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Le poujadisme de M. Lathion me laisse sans voix... Je pense que tout a été dit et nous pouvons voter.

**Le président.** Merci pour la brièveté de votre intervention... Nous sommes donc saisis d'un amendement de MM. Bertrand et Dupraz et de M<sup>me</sup> Perler-Isaaz, que je vous ai lu tout à l'heure et qui propose d'ajouter une deuxième invite à la résolution R-94. Le vote par appel nominal est-il soutenu? (*Plus de quatre conseillers lèvent la main.*)

*Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement visant à ajouter une deuxième invite à la résolution R-94 est refusé par 37 non contre 31 oui (3 abstentions).*

*Ont voté non (37):*

M<sup>me</sup> Laurence Andersen (HP), M. Alexis Barbey (L), M<sup>me</sup> Nicole Bobillier (S), M. Didier Bonny (DC), M. Simon Brandt (R), M. David Carrillo (S), M. Alexandre Chevalier (L), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Alain Comte (T), M. Roland Crot (UDC), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Guy Dossan (R), M. Jean-Louis Fazio (S), M. Jacques Finet (DC), M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet (L), Eric Fourcade (HP), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M. Jean-Marie Hainaut (L), M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (R), M. Blaise Hatt-Arnold (L), M. Philippe Herminjard (R), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Pierre Maudet (R), M. Richard North (UDC), M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S), M. Jean-

Luc Persoz (L), M. Georges Queloz (L), M. Jean-Charles Rielle (S), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M<sup>me</sup> Odette Saez (DC), M. Armand Schweingruber (L), M<sup>me</sup> Martine Sumi-Viret (S), M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio (S), M. René Winet (R).

*Ont voté oui (31):*

M<sup>me</sup> Ariane Arlotti (AdG/SI), M. Sébastien Bertrand (AdG/SI), M. Mathias Buschbeck (Ve), M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (Ve), M. Olivier Coste (S), M. Marc Dalphin (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M. Gérard Deshusses (S), M. Alpha Dramé (Ve), M. Alain Dupraz (T), M<sup>me</sup> Fatiha Eberlé (AdG/SI), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (T), M<sup>me</sup> Véronique Elefant-Yanni (HP), M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann (AdG/SI), M. François Gillioz (Ve), M. Guy Jousson (T), M. Roman Juon (S), M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve), M<sup>me</sup> Ruth Lanz Aoued (AdG/SI), M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve), M. Olivier Norer (Ve), M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M. Thierry Piguet (S), M. Eric Rossiaud (Ve), M. Pierre Rumo (T), M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S), M. François Sottas (AdG/SI), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (T), M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent (AdG/SI), M. Christian Zaugg (AdG/SI).

*Se sont abstenus (3):*

M. David Metzger (S), M. Jean-Pierre Oberholzer (L), M. Robert Pattaroni (DC).

*Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (6):*

M<sup>me</sup> Monique Cahannes (S), M<sup>me</sup> Vera Figurek (AdG/SI), M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo (S), M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb (HP), M. André Kaplun (L), M. Vincent Schaller (L).

*Présidence:*

M. Roberto Broggin (Ve), président, n'a pas voté.

*(Le Conseil municipal est momentanément composé de 78 membres, les remplaçants de MM. Eric Ischi et Frédy Savioz n'ayant pas encore prêté serment.)*

**Le président.** Je suis saisi d'un amendement des Verts qui concerne la résolution R-94. Il demande la modification de l'invite originale de la résolution.

*Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement de M. Buschbeck est refusé par 46 non contre 24 oui.*

*Ont voté non (46):*

M<sup>me</sup> Laurence Andersen (HP), M. Alexis Barbey (L), M<sup>me</sup> Nicole Bobillier (S), M. Didier Bonny (DC), M. Simon Brandt (R), M. David Carrillo (S), M. Alexandre Chevalier (L), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Alain Comte (T), M. Olivier Coste (S), M. Roland Crot (UDC), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Gérard Deshusses (S), M. Guy Dossan (R), M. Jean-Louis Fazio (S), M. Jacques Finet (DC), M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet (L), M. Eric Fourcade (HP), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M. Jean-Marie Hainaut (L), M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (R), M. Blaise Hatt-Arnold (L), M. Philippe Herminjard (R), M. Roman Juon (S), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Pierre Maudet (R), M. David Metzger (S), M. Richard North (UDC), M. Jean-Pierre Oberholzer (L), M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S), M. Robert Pattaroni (DC), M. Jean-Luc Persoz (L), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M. Thierry Piguet (S), M. Georges Queloz (L), M. Jean-Charles Rielle (S), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M<sup>me</sup> Odette Saez (DC), M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S), M. Armand Schweingruber (L), M<sup>me</sup> Martine Sumi-Viret (S), M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. René Winet (R).

*Ont voté oui (24):*

M<sup>me</sup> Ariane Arlotti (AdG/SI), M. Sébastien Bertrand (AdG/SI), M. Mathias Buschbeck (Ve), M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (Ve), M. Marc Dalphin (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M. Alpha Dramé (Ve), M. Alain Dupraz (T), M<sup>me</sup> Fatiha Eberlé (AdG/SI), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (T), M<sup>me</sup> Véronique Éléphant-Yanni (HP), M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Jungmann (AdG/SI), M. François Gillioz (Ve), M. Guy Jousson (T), M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve), M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve), M. Olivier Norer (Ve), M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M. Eric Rossiaud (Ve), M. Pierre Rumo (T), M. François Sottas (AdG/SI), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (T), M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent (AdG/SI), M. Christian Zaugg (AdG/SI).

*Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (7):*

M<sup>me</sup> Monique Cahannes (S), M<sup>me</sup> Vera Figurek (AdG/SI), M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo (S), M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb (HP), M. André Kaplun (L), M<sup>me</sup> Ruth Lanz Aoued (S), M. Vincent Schaller (L).

*Présidence:*

M. Roberto Brogini (Ve), président, n'a pas voté.



*(Le Conseil municipal est momentanément composé de 78 membres, les remplaçants de MM. Eric Ischi et Frédy Savioz n'ayant pas encore prêté serment.)*

**Le président.** Le dernier amendement concernant cette résolution R-94, signé de M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann, demande de la transformer en motion.

*Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 24 oui (8 abstentions).*

*Ont voté non (38):*

M<sup>me</sup> Laurence Andersen (HP), M. Alexis Barbey (L), M<sup>me</sup> Nicole Bobillier (S), M. Didier Bonny (DC), M. Simon Brandt (R), M. David Carrillo (S), M. Alexandre Chevalier (L), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Alain Comte (T), M. Roland Crot (UDC), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Guy Dossan (R), M. Jean-Louis Fazio (S), M. Jacques Finet (DC), M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet (L), M. Eric Fourcade (HP), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M. Jean-Marie Hainaut (L), M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (R), M. Blaise Hatt-Arnold (L), M. Philippe Herminjard (R), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Pierre Maudet (R), M. Richard North (UDC), M. Jean-Pierre Oberholzer (L), M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S), M. Robert Pattaroni (DC), M. Jean-Luc Persoz (L), M. Thierry Piguet (S), M. Georges Queloz (L), M. Jean-Charles Rielle (S), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M<sup>me</sup> Odette Saez (DC), M. Armand Schweingruber (L), M. René Winet (R).

*Ont voté oui (24):*

M<sup>me</sup> Ariane Arlotti (AdG/SI), M. Sébastien Bertrand (AdG/SI), M. Mathias Buschbeck (Ve), M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (Ve), M. Marc Dalphin (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M. Alpha Dramé (Ve), M. Alain Dupraz (T), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (T), M<sup>me</sup> Véronique Elefant-Yanni (HP), M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann (AdG/SI), M. François Gillioz (Ve), M. Guy Jousson (T), M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve), M<sup>me</sup> Ruth Lanz Aoued (AdG/SI), M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve), M. Olivier Norer (Ve), M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M. Eric Rossiaud (Ve), M. Pierre Rumo (T), M. François Sottas (AdG/SI), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (T), M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent (AdG/SI), M. Christian Zaugg (AdG/SI).

*Se sont abstenus (8):*

M. Olivier Coste (S), M. Gérard Deshusses (S), M. Roman Juon (S), M. David Metzger (S), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S), M<sup>me</sup> Martine Sumi-Viret (S), M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio (S).

*Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (7):*

M<sup>me</sup> Monique Cahannes (S), M<sup>me</sup> Fatiha Eberlé (AdG/SI), M<sup>me</sup> Vera Figuerk (AdG/SI), M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo (S), M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb (HP), M. André Kaplun (L), M. Vincent Schaller (L).

*Présidence:*

M. Roberto Broggin (Ve), président, n'a pas voté.

*(Le Conseil municipal est momentanément composé de 78 membres, les remplaçants de MM. Eric Ischi et Frédy Savioz n'ayant pas encore prêté serment.)*

**Le président.** Nous votons maintenant la prise en considération de la résolution R-94.

*Mise aux voix à l'appel nominal, la résolution R-94 est refusée par 53 non contre 11 oui (7 abstentions).*

*Ont voté non (53):*

M<sup>me</sup> Laurence Andersen (HP), M. Alexis Barbey (L), M<sup>me</sup> Nicole Bobillier (S), M. Didier Bonny (DC), M. Simon Brandt (R), M. David Carrillo (S), M. Alexandre Chevalier (L), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Alain Comte (T), M. Olivier Coste (S), M. Roland Crot (UDC), M. Marc Daphin (Ve), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Gérard Deshusses (S), M. Guy Dossan (R), M. Alpha Dramé (Ve), M<sup>me</sup> Véronique Elefant-Yanni (HP), M. Jean-Louis Fazio (S), M. Jacques Finet (DC), M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet (L), M. Eric Fourcade (HP), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M. François Gillioz (Ve), M. Jean-Marie Hainaut (L), M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (R), M. Blaise Hatt-Arnold (L), M. Philippe Herminjard (R), M. Roman Juon (S), M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Pierre Maudet (R), M. David Metzger (S), M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve), M. Richard North (UDC), M. Jean-Pierre Oberholzer (L), M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S), M. Robert Pattaroni (DC), M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M. Jean-Luc Persoz (L), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M. Thierry Piguet (S), M. Georges Queloz (L), M. Jean-Charles Rielle (S), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M<sup>me</sup> Odette Saez (DC), M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S), M. Armand Schweingruber (L), M<sup>me</sup> Martine Sumi-Viret (S), M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. René Winet (R).

*Ont voté oui (11):*

M<sup>me</sup> Ariane Arlotti (AdG/SI), M. Sébastien Bertrand (AdG/SI), M. Alain Dupraz (T), M<sup>me</sup> Fatiha Eberlé (AdG/SI), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (T), M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann (AdG/SI), M<sup>me</sup> Ruth Lanz Aoued (AdG/SI), M. François Sottas (AdG/SI), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (T), M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent (AdG/SI), M. Christian Zaugg (AdG/SI).

*Se sont abstenus (7):*

M. Mathias Buschbeck (Ve), M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M. Guy Jousson (T), M. Olivier Norer (Ve), M. Eric Rossiaud (Ve), M. Pierre Rumo (T).

*Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (6):*

M<sup>me</sup> Monique Cahannes (S), M<sup>me</sup> Vera Figurek (AdG/SI), M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo (S), M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb (HP), M. André Kaplun (L), M. Vincent Schaller (L).

*Présidence:*

M. Roberto Brogini (Ve), président, n'a pas voté.

*(Le Conseil municipal est momentanément composé de 78 membres, les remplaçants de MM. Eric Ischi et Frédy Savioz n'ayant pas encore prêté serment.)*

**Le président.** Nous passons maintenant au vote de la motion M-658. Je suis saisi d'un amendement du groupe des Verts demandant d'accorder une attention particulière au bruit.

Mis aux voix, l'amendement de M<sup>me</sup> Perler-Isaaz est accepté sans opposition (2 abstentions de l'Alliance de gauche/SolidaritéS et Indépendants).

Mis aux voix, la motion amendée est acceptée à la majorité (1 opposition et quelques abstentions).

Elle est ainsi conçue:

*MOTION*

Le Conseil municipal, désireux que les événements sportifs et festifs se déroulent au mieux, dans un climat détendu et bon enfant, mais également soucieux des externalités négatives inévitablement produites par les matches et autres réjouissances, parmi lesquelles on citera la hausse du trafic, l'augmentation quantitative des déchets produits, les nuisances sonores et les risques accrus de comportements violents, demande au Conseil administratif:

- de l'informer régulièrement de l'état des réflexions et des décisions prises avec les autres collectivités publiques (Canton, communes) quant à l'accueil de l'Euro 2008;
- dans le cadre de ce projet, de veiller à ce que l'augmentation du volume du trafic soit absorbée autant que faire se peut par les transports publics (notamment des bus spéciaux et directs à destination du stade) et des incitations à la mobilité douce;
- d'insister auprès de GE foot 08 afin que la production de déchets soit réduite au minimum et que l'incitation au recyclage soit la règle;
- d'accorder une attention particulière à la sécurité et aux mesures organisationnelles, tout en évitant que l'Euro 2008 constitue un événement militaire;
- de s'assurer de la transparence des coûts pour l'ensemble du projet et de définir qui assume quel type de charge financière (Confédération, Canton, Ville, FIFA, etc.). Pour cela, de présenter avec anticipation au Conseil municipal un document qui fasse état de tous les coûts directs et indirects pour la Ville (du Service d'incendie et de secours, de maintien de l'ordre, d'élimination des déchets, de mise à disposition des espaces et du matériel de fête, notamment);
- de prendre langue avec les autres villes suisses afin de voir quelles sont les synergies possibles et, à terme, d'instituer un organe de coordination commun aux quatre sites de compétition (Bâle, Berne, Genève et Zurich) qui pourrait échanger sur la planification, la réalisation et l'évaluation de l'Euro 2008 en Suisse;
- d'accorder une attention particulière au bruit qui sera supporté par les riverains lors des manifestations publiques.

*Le Conseil administratif est chargé de présenter un projet d'arrêté ou de prendre une mesure.*

**4. Motion du 27 juin 2006 de M<sup>mes</sup> Catherine Gaillard-lungmann, Gisèle Thiévent, Ruth Lanz Aoued, Vera Figurek, Ariane Arlotti, MM. Sébastien Bertrand, Christian Zaugg, François Sottas, Jacques Mino et Alain Dupraz: «Fermeture du centre-ville à la circulation automobile le samedi et le dimanche»<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que de récents relevés montrent que la pollution est forte en ville avec des taux de dioxyde de carbone, d'azote, de particules et d'ozone troposphérique élevés;
- qu'il convient par conséquent de tout faire pour retrouver les normes établies par l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air;
- qu'une fermeture du centre-ville pendant le week-end rendrait l'espace urbain aux piétons et aux cyclistes, qui auraient ainsi tout loisir de redécouvrir leur ville;
- que la marche et le vélo entretiennent, comme l'on sait, la forme physique et préviennent des maladies cardiovasculaires;
- que, contrairement à ce que l'on pense, les commerces y trouveraient largement leur compte le samedi après-midi;
- que l'attractivité de Genève sur le plan touristique aurait tout à gagner avec un centre-ville libéré de la circulation automobile pendant le week-end,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'entreprendre des démarches auprès du Conseil d'Etat en vue de lui proposer une fermeture du centre-ville à la circulation automobile – hormis les Transports publics genevois, les taxis et les véhicules d'urgence – du samedi à 12 h au dimanche à 18 h.

**M. Christian Zaugg** (AdG/SI). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de récents relevés montrent à l'évidence que la pollution est forte en ville. Le taux de dioxyde d'azote et la concentration de particules fines PM<sub>10</sub> y sont particulièrement élevés. A telle enseigne que le seuil de 150 microgrammes par mètre cube a été atteint à diverses reprises durant l'hiver 2006. En été – et plusieurs fois pendant la canicule – le taux d'ozone troposphérique a dépassé les 180 microgrammes par mètre cube, une situation extrêmement préoccupante...

Il est donc évident que, concernant le dioxyde d'azote, les particules, l'ozone et, dans une moindre mesure, le dioxyde de carbone, les valeurs limites fixées par

---

<sup>1</sup> Annoncée, 723.

les normes de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPAir) n'ont pas du tout été respectées. De là l'idée de proposer la fermeture du centre-ville pendant les samedis et dimanches. Nous pensons surtout à l'hypercentre, mais nous n'allons pas ici prendre l'équerre ou la règle du géomètre pour délimiter un périmètre qui devra faire l'objet de négociations – si la motion est acceptée – entre l'Etat, la Ville, les habitants et les commerçants.

Parlant d'habitants, relevons tout d'abord qu'une bonne partie d'entre eux ne travaillent pas le samedi et que cette proportion est encore bien plus évidente, vous me l'accorderez, pendant la journée de dimanche.

D'autre part, des enquêtes statistiques dans plusieurs villes européennes ont clairement démontré que de fortes restrictions de la circulation occasionnaient un report modal très sensible en faveur des transports publics – de l'ordre de 30% – ou de la mobilité douce et contribuaient donc à réduire notablement la pollution urbaine.

Je souligne également que notre motion répond parfaitement au souhait du Conseil d'Etat, qui, dans sa séance du 29 juin 2005, a décidé de poser les bases pour la mise en place d'un ou de plusieurs projets d'assainissement localisés dans la zone de l'agglomération où les concentrations dépassent les valeurs limites OPAir. Elle complète en outre les récentes dispositions, en cas de pics de pollution, annoncées à l'échelon romand par le conseiller d'Etat Robert Cramer.

Quant à celles et ceux qui reviennent toujours avec l'argument selon lequel cela pourrait porter préjudice au commerce, il suffit, pour se convaincre du contraire, d'essayer de se frayer un passage parmi la foule à l'avenue de la République, à Lyon, le samedi après-midi. Les rues piétonnes y sont noires de monde et il apparaît clairement qu'il s'agit là d'une véritable aubaine pour les commerçants du centre-ville.

A Genève, les commerçants pensent généralement autrement, défendent l'utilisation de la voiture et nous parlent continuellement du stationnement... Quelle bonne blague! Sur un périmètre de 5 ou 6 km<sup>2</sup>, dans l'une des villes les plus denses du monde, on compte une bonne dizaine de parkings: celui de la Placette, de Cornavin, des Cygnes, des Alpes, du Mont-Blanc, de Plainpalais, de la Treille, de Rive, d'Eaux-Vives 2000, de Villereuse, et j'en oublie encore...

Et puis, pour en revenir à la motion, quelle belle occasion de marcher – car la marche est excellente, comme chacun sait, pour la santé – ou encore d'enfourcher son vélo ou d'utiliser les transports publics! Quant aux touristes, allez... offrons-leur le plaisir de flâner dans une ville libérée du trafic automobile, de découvrir nos parcs, notre patrimoine architectural depuis le milieu des rues... en toute sécurité!

Motion: circulation au centre-ville le samedi et le dimanche

A titre d'exemple, il y a un peu plus d'une année, je me suis promené dans la ville de Rome, dont le centre était interdit à toute circulation automobile. Un souvenir impérissable qui m'a permis de découvrir en toute quiétude la Ville éternelle! Alors, ce qui se fait dans de nombreuses villes européennes ne serait pas possible à Genève, la cité des parcs, l'une des plus belles villes d'Europe, très visitée pendant l'été... Et pourquoi donc?

D'ailleurs, notre motion n'est pas unilatérale. Elle n'interdit pas aux personnes pressées de prendre un taxi ni aux différents véhicules d'urgence de circuler pendant le week-end. Alors, va-t-on enfin faire un geste significatif en vue de diminuer la pollution en ville ou cherchera-t-on à nouveau à s'abriter sous de faux prétextes?

Nous nous en remettons à votre jugement et vous invitons, chers collègues, à soutenir cette motion, qui demande la fermeture du centre-ville du samedi à 12 h au dimanche à 18 h!

#### *Préconsultation*

**M. Roland Crot** (UDC). M. Zaugg nous parle de Rome, de Lyon, mais nous, nous parlons de Genève. La rue du Marché, la rue de la Croix-d'Or, la rue de Rive et la rue de la Confédération sont déjà fermées. Alors, que voulez-vous fermer encore? Expliquez-moi ce que vous voulez fermer! Vous voulez vraiment que les gens continuent à aller faire leurs achats dans les supermarchés en France pour tuer définitivement le centre-ville? Nous aurons ensuite des problèmes de personnel en surplus et nous ne saurons qu'en faire. Nous refuserons donc cette motion, que je trouve complètement aberrante.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz** (Ve). Au départ, les Verts n'étaient pas très favorables à cette motion, qui propose de fermer le centre-ville du samedi à 12 h au dimanche à 18 h. Plusieurs questions se sont posées. Il s'agissait de savoir ce que signifie le centre-ville, quel est son périmètre et jusqu'où il s'étend. En outre, pourquoi cette fermeture est-elle demandée du samedi à 12 h au dimanche à 18 h, alors que c'est justement le moment où il n'y a ni activités commerciales ni problèmes de circulation?

Mais rassurez-vous, Mesdames et Messieurs les motionnaires, nous renverrons tout de même cette motion à la commission de l'aménagement et de l'environnement! Cependant, je tiens à vous expliquer la position des Verts et pourquoi ils n'étaient pas favorables à cette motion. Nous l'avons dit à plusieurs reprises cette semaine et nous le redirons toujours, notre priorité est la promotion des éco-quartiers. D'autre part, les problèmes de circulation ne se posent pas le dimanche,

mais plutôt en semaine. Ces derniers jours, nous avons aussi parlé du quartier des Pâquis, qui connaît aussi des difficultés à cet égard.

Cependant, une donnée par rapport aux commerçants sera peut-être à prendre en compte lors du travail en commission. Nous constatons qu'ils ne sont pas convaincus par la nécessité de fermer le centre-ville pour l'instant ou, peut-être, pas mûrs pour accepter cette idée. Le renvoi de cette motion en commission de l'aménagement et de l'environnement, comme le souhaitent les Verts, permettra de développer ces questions et – on peut toujours rêver... – de trouver des solutions.

**M. René Winet (R).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, cette motion est tout simplement un affront fait au commerce genevois, surtout à celui du centre-ville. Pourquoi? Vous le savez très bien, le samedi est le jour où les gens ont le temps de faire leurs courses. Vous voulez fermer le centre-ville, mais – vous l'avez dit, Monsieur Zaugg – vous n'en avez pas défini le périmètre. Nous ne savons donc pas ce que vous voulez fermer.

Plus de circulation au centre-ville, pour moi, c'est fermer le pont du Mont-Blanc et supprimer l'accès au parking du Mont-Blanc. C'est normal, nous n'aurons plus besoin de ce parking le samedi, puisque le centre-ville sera fermé! Mais sans parking du Mont-Blanc, les commerçants pourront fermer leurs magasins et le centre-ville sera mortel... Vous aurez ce que vous cherchez.

Au Parti radical, nous ne sommes pas d'accord avec votre analyse selon laquelle le taux de dioxyde de carbone, d'azote et autres est trop élevé. Vous pouvez lire chaque jour dans la *Tribune de Genève* l'indice de pollution de l'air et il est prouvé qu'il y a beaucoup plus de dioxyde de carbone dans les bois de Jussy qu'au centre-ville. Il faut vraiment, une fois pour toutes, arrêter avec votre idée fixe sur ces voitures et cette pollution!

En revanche, oui à la fermeture du centre-ville le dimanche! Ce jour-là, on peut faire des promenades et on n'a pas besoin des voitures. C'est pourquoi le Parti radical pourrait être d'accord avec cette mesure si elle était vraiment nécessaire.

Autre chose. Le périmètre du centre-ville de Genève, c'est quoi? On parle toujours des Rues-Basses, mais elles sont déjà fermées. Or il y a les trams, les bus, les vélos, toute la circulation que vous voulez, parce que vous n'êtes pas parvenus à fermer ces Rues-Basses, ce que vous cherchez depuis quinze ans, si je me souviens bien. Vous avez déjà fermé la moitié de la rue du Rhône à la circulation. En effet, on ne peut pas continuer au-delà de la place du Rhône et il faut tourner. Combien de voitures tournent à la place du Rhône, polluant le centre-ville, ce que vous ne voulez pas? Ce sont là des demi-mesures pour rien du tout.



Motion: circulation au centre-ville le samedi et le dimanche

Alors, qu'est-ce que le centre-ville? Une fois pour toutes, que voulez-vous fermer? Où voulez-vous une zone piétonne? Nous sommes d'accord de créer des zones piétonnes, nous vous le disons tout le temps. Nous avons déjà parlé de la fermeture des centres-villes, et nous sommes prêts à voter une telle mesure pour créer de véritables zones piétonnes.

Vous comparez toujours Genève avec Rome, Vienne et d'autres cités. Mais, écoutez, vous ne connaissez pas Genève... Si je ne suis pas d'ici, alors vous, je me demande... (*Rires et applaudissements.*)

**Le président.** Poursuivez, Monsieur Winet! (*Brouhaha.*)

*M. René Winet.* La ville de Genève a une configuration avec une Vieille-Ville sur les hauteurs et une basse ville, les Rues-Basses. Vous cherchez depuis un moment à fermer la Vieille-Ville à la circulation, mais les commerçants ne sont pas d'accord. Pourquoi? Parce qu'il faut tout de même aller faire les achats. Ils ont raison!

Enfin, c'est toujours le même discours, Monsieur Zaugg, et nous l'entendrons encore, parce que vous n'arrivez pas à nous proposer un projet concret de fermeture et de zone piétonne dans cette belle ville de Genève. Vous ne l'avez pas encore trouvé, nous non plus. Nous aimerions bien le trouver ensemble et voter quelque chose d'intelligent. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet** (L). Je suis un peu perplexe devant cette motion, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, vous parlez d'une fermeture du centre-ville et, en vous référant au nombre de parkings dans ce périmètre, vous mentionnez le parking de la Placette, le parking des Cygnes, le parking de Villereuse. En fait, nous nous rendons compte que le territoire du centre-ville que vous visez est extrêmement étendu et qu'il ne se limite pas à nos Rues-Basses.

La fermeture d'une zone d'une telle étendue aura, bien évidemment, bon nombre de conséquences, tant sur le commerce que sur la vie des habitants de ces quartiers. Aujourd'hui, vous nous parlez d'une proposition sous le couvert de bons principes écologiques, mais pour laquelle vous n'avez absolument pas prévu de mesures d'accompagnement.

En effet, ce que nous vous demandons, nous les libéraux, ce n'est pas de renoncer à fermer tout un quartier – le centre-ville éventuellement – mais d'accompagner ces idées de mesures qui permettront aux commerces de continuer à vivre, à notre économie de prospérer et, du coup, de sauvegarder nos emplois.

Motion: circulation au centre-ville le samedi et le dimanche

Elles devront permettre en outre, au vu des recettes qui en découleront, de financer nos prestations sociales.

Or, dans le cadre de votre projet d'aujourd'hui, vous vous limitez une fois de plus à mettre des entraves, des entraves à ceux qui travaillent, souvent six jours sur sept, et qui se disent, à la vue de votre projet: «Ça y est, on est de nouveau la proie de ceux de l'Alliance de gauche...» Alors, Mesdames et Messieurs, je souhaite pour ma part que vous examiniez pour une fois les choses non seulement sous votre angle, qui consiste à porter préjudice au commerce, mais également sous l'angle économique, très important dans notre cité.

Ensuite, nous sommes évidemment en faveur d'une zone piétonne. C'est magnifique, on peut y déambuler tranquillement, il y a des terrasses et cela donne une qualité de vie extraordinaire. Mais dans toutes les autres villes dont vous parliez – je connais Lyon – les zones piétonnes sont entourées de parkings disponibles, qui n'affichent pas complet à partir de 11 h du matin... On peut venir de Genève et trouver des places pour garer sa voiture et se balader ensuite dans le centre-ville, de façon tout à fait libre et sans être entravé par la circulation.

Or, dans le cadre de votre motion d'aujourd'hui, il ne figure aucune proposition de création de parkings. Où est le parking de la place Neuve? Où est le parking de la Rôtisserie? *Nada*. Vous, vous ne voulez plus de voitures, tout simplement et sans jamais vous préoccuper des conséquences pour ceux qui travaillent. Alors, Mesdames et Messieurs, votre motion, aujourd'hui, nous ne l'accepterons pas. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys** (DC). M<sup>me</sup> Fontanet, tout à l'heure, était perplexe devant cette motion. Pour ma part, je ne suis pas perplexe, je suis fascinée... Une fascination réelle et profonde devant tant de mépris pour les commerçants et pour les gens qui travaillent dans les magasins. Comment peut-on être méprisant à ce point, surtout quand on appartient à un parti qui se veut social? C'est un sujet de fascination, je dois dire, certainement pour quelque temps encore.

Evidemment, on veut asphyxier le commerce. Alors, de telles motions s'en chargeront bien mieux que tout le CO<sub>2</sub> qu'on voudrait éventuellement déverser en ville... Qui, alors, financera les prestations sociales que nous appelons tous de nos vœux? Voyez-vous, Monsieur le président, une autre chose me fascine dans cette motion: je me demande finalement, après l'avoir lue plusieurs fois, si elle est une démonstration d'intense mauvaise foi ou de grande bêtise. J'ai du mal à trancher entre les deux.

*Des voix. Bravo! (Applaudissements.)*

Motion: circulation au centre-ville le samedi et le dimanche

**M. Gérard Deshusses** (S). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, appliquer les ordonnances fédérales sur la protection de l'air (OPAir) et sur la protection contre le bruit (OPB) est évidemment non seulement nécessaire, mais indispensable. Il va de soi que nous sommes devant un choix planétaire décisif et il n'est que de lire la presse ces derniers temps, que d'aller au cinéma pour voir un certain film produit par un ancien candidat à la présidence américaine pour se rendre compte à quel point nous sommes en danger sur le plan du globe.

Mais je ne suis pas sûr que la motion que nous avons ici sous les yeux réponde très exactement à cette exigence écologique dont je parlais il y a un instant. Avant de fermer le centre-ville à la circulation, il faudrait déterminer exactement son périmètre, et il s'agit peut-être là d'une fausse bonne idée pour se donner bonne conscience à bon marché. Nous devrions aussi commencer par discuter avec les habitants et les commerçants.

Mais je ne suis pas certain que cette mesure, si elle était prise, asphyxierait les commerçants du centre-ville. A mon avis, ils sont déjà passablement asphyxiés, et non pas par le manque de clients, mais par le coût des loyers actuellement pratiqués au centre-ville, lesquels sont la cause de la disparition, depuis longtemps, des petits commerces, bouffés par les grandes surfaces et, justement, par l'augmentation du prix du mètre carré. Je vois que M. Winet – qui s'y connaît et pas rien qu'un peu – opine du chef.

Mesdames et Messieurs, quant à nous, groupe socialiste, nous pensons que notre politique, qui veut privilégier les transports publics – ils sont les principaux véhicules qui circulent au centre-ville, quel que soit le périmètre qu'on veut bien lui donner – nous encourager à laisser notre voiture et à réviser nos besoins de locomotion au strict nécessaire, est la seule politique que nous puissions mener valablement.

Il s'agit de modifier les mentalités, mais il faut du temps, puisqu'on parle d'une génération ou deux. Mais nous devons aller plus vite, Mesdames et Messieurs! La planète n'attend pas, c'est sûr, et quand nous ne pourrons plus y vivre commodément, les commerçants du centre-ville auront depuis longtemps quitté les lieux, quel que soit le prix du mètre carré, qui, à mon avis, aura sensiblement baissé à ce moment-là... Les choses sont sérieuses et nous devons donner des réponses courageuses. Mais, encore une fois, il n'est pas sûr que fermer le centre-ville soit la toute bonne idée.

M<sup>me</sup> Fontanet, tout à l'heure – vous transmettez, Monsieur le président – parlait des parkings, et des parkings qui sont comblés à 11 h du matin. C'est vrai, mais les parkings au centre-ville, c'est aussi une fausse bonne idée. En effet, les véhicules, pour s'y rendre, polluent passablement. D'autre part, les parkings sont pleins, mais ils sont pleins de gens qui s'y sont abonnés et qui laissent leur voiture

Motion: circulation au centre-ville le samedi et le dimanche

de 9 h du matin jusqu'à 18 h. C'est une mauvaise utilisation d'un outil dont on peut discuter de la nécessité, mais, en plus, c'est extrêmement cher économiquement. Il s'agit donc de tout autant de mauvaises solutions.

Mesdames et Messieurs, il n'y aura qu'une solution pour le groupe socialiste, c'est de repenser complètement notre manière de nous déplacer et d'utiliser prioritairement les transports publics et, si possible, des transports publics non polluants. Beaucoup de nos bus le sont encore bien trop et nous le constatons, notamment, à la rue du Rhône.

C'est la raison pour laquelle le groupe socialiste aura la liberté de vote sur cet objet. Libre à nous tous de choisir si nous voulons en discuter à la commission de l'aménagement et de l'environnement ou pas, étant encore entendu qu'il faudra ensuite traiter avec un Conseil d'Etat – nous le savons – pas trop favorable à ce type de proposition. (*Applaudissements.*)

**M. Guy Jousson** (T). Monsieur le président, chers collègues, deux minutes pour dire que le Parti du travail est évidemment très conscient que les magasins donnent du travail et offrent aussi un certain nombre de services incontournables. Pour nous, cette motion est une approche d'une idée qui doit être retravaillée en commission. Pour cette raison, nous la soutiendrons et nous la renverrons en commission de l'aménagement et de l'environnement.

On a cité l'exemple de la ville de Lyon. Il semblerait qu'on ait fait un peu marche arrière dans certains quartiers de Lyon, où la circulation a été réintroduite. Pour nous, c'est une évidence, le problème mérite d'être étudié plus à fond, car il ne s'agit pas seulement d'enlever les voitures, mais d'offrir, à partir d'une certaine heure le samedi et le dimanche, une réelle animation dans un centre-ville où, une fois les magasins fermés, il ne reste plus grand-chose.

Pour notre part, nous ne sommes pas psychorigides et nous ne voulons pas absolument tout bloquer. Mais il nous paraît fondamental de nous réunir en commission pour affiner le projet en bonne intelligence.

**M. Christian Zaugg** (AdG/SI). Allez, tope là! D'accord pour le renvoi en commission, pour que le débat continue, et tout à fait d'accord d'y entendre les commerçants et les habitants. Ce pas en avant doit effectivement être réalisé avec toutes les personnes concernées.

Mais j'aimerais quand même faire une ou deux petites remarques. Ma mémoire n'est pas si défaillante que cela et, il y a quelque temps, le groupe démocrate-chrétien avait proposé, en guise d'alternative, d'organiser la journée sans voitu-

Motion: circulation au centre-ville le samedi et le dimanche

res le dimanche... (*Exclamations.*) N'est-ce pas? D'accord! Avec notre motion, nous parlons de fermer le centre-ville à la circulation du samedi à midi jusqu'au dimanche à 18 h... (*Protestations.*) Nous n'en sommes donc pas si loin...

Il n'y a vraiment qu'à Genève où, pour une ville de cette taille, la zone – faut-il même parler de zone piétonne? – est aussi ridiculement petite... Elle se résume à la Grand-Rue et à la rue du Mont-Blanc. Les Rues-Basses ne sont pas une zone piétonne, vous le savez fort bien. On est loin de ce que certaines villes comparables à Genève, comme Strasbourg, ont réalisé. Là, tout le centre-ville, accessible aux ayants droit, a été fermé au moyen d'un système de bornes rétractables qui donne entière satisfaction aux usagers.

Il n'y a qu'à Genève où l'on pense qu'une restriction du trafic dans le centre-ville le week-end, par exemple, pourrait être préjudiciable aux commerces. Ce n'est pas du tout le cas dans la plupart des villes européennes. Il faut donc y réfléchir très sérieusement.

Enfin, M<sup>me</sup> Fontanet a affirmé... (*Brouhaha.*)

**Le président.** S'il vous plaît, Mesdames et Messieurs, je vous demande de faire un peu de silence...

*M. Christian Zaugg.* ...que les parkings sont pleins à 11 h du matin le samedi. Je m'inscris en faux contre une telle affirmation. C'est totalement faux, je l'ai observé personnellement. Je vais parfois du côté du parking de Plainpalais et j'ai pu remarquer qu'il y avait beaucoup de places libres le samedi matin.

**M. Jean-Charles Lathion** (DC). Monsieur le président, on a pris le Parti démocrate-chrétien à partie, tout à l'heure, et j'aimerais dire que si le Parti démocrate-chrétien avait émis des propositions, c'était en faveur de certains dimanches, dans un périmètre bien défini. Ce n'était pas dans l'esprit de contrainte de cette motion, mais plutôt dans l'idée de convaincre. Or nous sommes là dans la fiction complète et M. Winet a eu raison d'interpeller l'Alliance de gauche et les partis de gauche favorables à cette motion en leur demandant s'ils habitaient vraiment en ville...

J'habite dans les Rues-Basses. Lorsque je lis que l'attractivité de Genève sur le plan touristique aurait tout à gagner avec un centre-ville libéré de la circulation automobile pendant le week-end, je vous invite à venir dans les Rues-Basses et en Vieille-Ville le dimanche. Vous verrez qu'il n'y a pratiquement pas de voitures. C'est une ville morte et, sans mesures d'accompagnement, notamment

avec l'ouverture des restaurants et de l'animation, cela ne pourra pas marcher. Or, dans cette motion, il n'y a rien et nous la refuserons, comme nous vous l'avons promis!

**M. Olivier Norer** (Ve). Désolé de surenchérir, mais je me permets juste de rappeler un ou deux principes de base en matière d'accessibilité au centre-ville et de fréquentation des magasins. La voiture n'est pas le moyen exclusif d'accéder aux commerces, elle n'en est qu'un parmi d'autres. Mais j'ai l'impression que, sur les bancs de la droite, on confond accession au centre-ville et accession exclusive en voiture.

Toujours est-il que des études ont été menées à Genève et dans d'autres villes. Dans ce cadre bien précis, on remarque que 35% seulement des achats au centre-ville sont réalisés en voiture. C'est une faible proportion, même si, pour nous, elle est importante. Les deux tiers des usagers seraient, eux, les bénéficiaires de cette mesure de fermeture du centre-ville à la circulation automobile.

Ne serait-ce que pour cette considération-là, il est nécessaire d'étudier cette question à la commission de l'aménagement et de l'environnement, afin d'avoir une vision des différents services sur la question.

*Mise aux voix, la prise en considération de la motion est refusée par 38 non contre 27 oui (1 abstention).*

## 5. Propositions des conseillers municipaux.

**Le président.** Nous avons reçu les motions suivantes:

- M-663, de *M. Yves de Matteis, M<sup>mes</sup> Anne Moratti Jung, Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Fatiha Eberlé, MM. Sébastien Bertrand et Guy Jousson*: «Pour un éveil aux langues étrangères dès la petite enfance»;
- M-664, de *MM. Alexis Barbey, Jean-Marc Froidevaux, Gérard Deshusses et M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz*: «Bouclements de crédit: procédure unique»;
- M-665, de *M<sup>me</sup> Laurence Andersen et M. Eric Fourcade*: «Tenues vestimentaires»;
- M-666, de *M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, M. Roman Juon, M<sup>me</sup> Annina Pfund et M. Olivier Coste*: «Animation de sensibilisation à l'environnement construit».

**6. Interpellations.**

Néant.

**7. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 23 h.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	4670
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	4670
3.a) Résolution du 7 juin 2006 de M <sup>me</sup> Gisèle Thiévent et M. Alain Dupraz: «La Ville ne défend et ne finance que le sport pour toutes et tous» (R-94) . . . . .	4670
3.b) Motion du 29 novembre 2006 de M <sup>me</sup> Sandrine Salerno, M. Gérard Deshusses, M <sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Christiane Olivier, Nicole Bobillier, Annina Pfund, Monique Cahannes, Martine Sumi-Viret, Béatrice Graf Lateo, MM. Jean-Charles Rielle, Jean-Louis Fazio, Olivier Coste, David Metzger, Roman Juon, Thierry Piguet et David Carrillo: «Pour un Euro 2008 adapté à la ville et écoresponsable» (M-658) . . . . .	4671
4. Motion du 27 juin 2006 de M <sup>mes</sup> Catherine Gaillard-Iungmann, Gisèle Thiévent, Ruth Lanz Aoued, Vera Figurek, Ariane Arlotti, MM. Sébastien Bertrand, Christian Zaugg, François Sottas, Jacques Mino et Alain Dupraz: «Fermeture du centre-ville à la circulation automobile le samedi et le dimanche» (M-628) . . . . .	4713
5. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	4722
6. Interpellations . . . . .	4723
7. Questions écrites . . . . .	4723

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*